

ASSURANCES

Représentant des meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

DEMANDEZ LES TAUX

JOS.-C. HEBERT, N. P.

Rue du Dépôt - Montmagny

Feu, Vie, Accidents

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Feu, Vie, Accidents ASSURANCES

Représentant des meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

DEMANDEZ LES TAUX

JOS.-C. HEBERT, N. P.

Rue du Dépôt - Montmagny

VOL. XXIX - No. 3

Beauveville-Est - VENDI EDI 10 OCTOBRE, 1930.

L'EXEMPLAIRE: CINQ SOUS

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La population agricole comprend de plus en plus son importance. — Les Ecoles d'Agriculture refusent du monde.

Depuis quelques années principalement, grâce à l'impulsion donnée par le ministère de l'Agriculture de Québec, et à l'aide financière largement accordée aux Ecoles d'Agriculture, l'enseignement agricole a non seulement fait de grands progrès, mais il s'est imposé auprès de nos populations rurales comme un facteur essentiel de développement et de réussite.

Les méthodes surannées font maintenant place à des systèmes modernes et pratiques dans les fermes des cultivateurs qui ont envoyé leurs fils étudier l'agriculture, et devant l'exemple donné, nos institutions enseignantes agricoles sont devenues trop étroites et se voient dans l'obligation de refuser nombre de demandes d'admission chaque automne.

L'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, l'Institut Agricole d'Oka, et l'Ecole d'Agriculture de Rimouski viennent de communiquer à M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, des chiffres intéressants qui démontrent jusqu'à quel point la classe rurale apprécie l'enseignement agricole.

A la date du 5 septembre, l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne avait accepté 32 nouveaux élèves pour le cours agronomique, et 20 pour le cours pratique. Sur ce total de 52 élèves, 23 possèdent un cours classique complet. La direction de l'Ecole a été obligée de refuser 75 demandes, dont plusieurs provenaient de candidats ayant fait une partie de leur cours classique.

A l'Institut Agricole d'Oka, 43 candidats au cours agronomique ont subi leur examen jusqu'à ce jour. De ce nombre, 31 ont été acceptés et 12 refusés. De plus l'Institut a dû mettre de côté, faute de place, 14 autres demandes. Le cours préparatoire a fourni 13 élèves de l'an dernier au cours agronomique. Les autorités de cette institution se sont de plus trouvées dans l'obligation de refuser 14 demandes pour le cours préparatoire, et 13 pour l'étude de spécialités, en particulier pour les volailles et les fruits.

Le directeur de l'Institut a encore devant lui une vingtaine de demandes pour la première année du cours moyen, mais comme la rentrée ne doit avoir lieu que le 4 novembre, aucune propagande n'a encore été faite pour ce cours qui fournit habituellement un nombre important d'élèves. Actuellement la première année du cours agronomique compte 45 élèves, dont deux bacheliers ès Arts. L'Ecole Moyenne de Rimouski, qui est encore à ses débuts, car sa fondation est récente, a accepté jusqu'à ce jour une quarantaine de demandes d'entrée et en a rejeté une dizaine qui ne remplissaient pas les conditions exigées. Comme les cours ne doivent commencer que dans un mois environ, les demandes continuent à arriver chaque semaine à cette institution.

Il est intéressant de noter que beaucoup de nouveaux élèves de nos écoles d'agriculture possèdent un cours classique complet ou partiel. Autrefois, un bachelier ès Arts aurait cru déchoir en allant apprendre dans un collège agricole comment soigner les bêtes et semer les grains, etc. Mais la mentalité s'est transformée, et devant l'engorgement des professions, nombre de jeunes gens de nos collèges classiques tournent leurs regards vers l'agriculture. Celle-ci leur offre des possibilités qu'ils ne trouveraient pas toujours ailleurs. Aujourd'hui, le technicien agricole est hautement coté non seulement par les administrateurs de la province qui retiennent, au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir, leurs services comme agronomes, propagandistes, conférenciers ou spécialistes, mais aussi par des compagnies importantes qui font affaires avec la classe agricole et qui, soucieuses de fournir à leurs clients les produits et marchandises les plus appropriés à leur exploitation, ont souvent de belles positions à offrir aux techniciens agricoles compétents. Enfin il y a le sol, ce sol fécond toujours prêt à produire en abondance lorsque l'on sait le bien traiter, et tous ceux qui sont passés par les écoles d'agriculture, qu'ils aient suivi le cours agronomique ou le cours pratique, et qui retournent à la terre se font les artisans d'une plus grande fécondité et ne regrettent jamais les heures passées sur les textes agricoles.

SAINT-PIERRE

BERTHIER

M. et Mme N. Gaumont sont revenus d'un voyage à la Tuque, où ils ont visité M. Frs Létourneau, frère de Mme Gaumont.

Mlle Fernande Fafard de L'Islet, est en promenade chez M. Adjuitor Lecompte.

Mlle Jeanne Ruel a passé une semaine à Québec chez son oncle, M. E. Ruel.

M. Chs-Aimée St-Pierre, Mme Maurice Collin, Mlle A. Lachance, de Québec, M. Edgar Collin et Mlle Marthe St-Pierre, sont allés en promenade à Sherbrooke, chez des amis la semaine dernière.

M. Roch Bernier de Montmagny, était, dimanche, chez sa soeur, Mme Emile Breton.

Mme Jos. Carbonneau, de Berthier, était en visite chez son père, M. Ern. St-Pierre, cette semaine.

Mme Dr Barras, son fils, Maurice, M. et Mme J. Hemlin, M. Laurent et Mlle A. Hemlin et Mlle E. Patry de Lévis, sont venus rendre visite à M. et Mme Adélaïde Bouffard.

Mlle Alberta Caron de Montmagny, est venue rendre visite à son amie, Mlle Cécile Beaumont.

Va et vient MM. Jules Carbonneau, père, Jules Carbonneau, fils et M. Jos. Emile Mercier, sont partis pour une semaine à Montréal, en voyage d'affaires.

Mme Vve Art. Bélanger est retournée dimanche à Québec, après avoir passé l'été dans sa villa.

M. David Morency de la Grosse Isle, est venu assister au mariage de son fils, M. Geo. Morency avec Mlle Jeanne Chouinard.

Mme Vve Cléo. Buteau est retournée à Québec, après avoir passé un mois chez Mme Vve Ferd. Buteau.

M. Ulric Bilodeau est de retour d'un voyage à Québec.

M. Armand Bilodeau, employé sur le G. S. S. Montcalm, était, dimanche en promenade dans sa famille.

M. Omer Dufour de Québec, est venu passer quelques jours chez son père, M. Frs Dufour.

M. et Mme Ubald Talbot de Montmagny, étaient, dimanche, en promenade chez Mme Vve John Gagné et Mme Daniel Bilodeau.

PIQUE-NIQUE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB, DE MONTMAGNY

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Montmagny a inauguré ses activités pour l'année courante, par un grand pique-nique organisé pour les membres et leurs dames. Cette fête a eu lieu dimanche, le 5 octobre, au "Castel des Falaises" à St-Jean Port-Joli. Nul endroit n'était plus approprié pour une telle démonstration. Tout le monde sait en effet, que le "Castel des Falaises" a été acheté, le printemps dernier, par M. Richard Turgeon. Ce magnifique hôtel qui avait déjà tant de vogue, a été complètement transformé par le nouveau propriétaire qui en a fait, l'un des hôtels les plus propres et les mieux aménagés dans tout le bas du fleuve; situé dans un décor merveilleux, sur un rocher escarpé, face au fleuve St-Laurent, il était impossible de trouver un endroit aussi approprié pour faciliter des échanges de vues et d'idées confraternelles.

Le propriétaire avait mis tout son hôtel à la disposition des Chevaliers de Colomb. Vers trois heures, des automobiles, remplies de vaillants Chevaliers accompagnés de plus dames, commencèrent à arriver. Vers cinq heures environ, une centaine de personnes avaient répondu à l'appel et le "Castel" avait repris toute son activité des plus beaux jours de l'été. Les invités se dispersèrent ici et là, par groupes en attendant le lunch. Quelques-uns faisaient de la musique et du chant dans le salon de l'hôtel, d'autres causaient en fumant en face d'un feu de cheminée pétillant, que M. Turgeon avait allumé dans le grand hall de son hôtel; d'autres faisaient une promenade sentimentale sur la terrasse qui fait face au merveilleux fleuve St-Laurent; pendant que quelques-uns descendent prendre leurs ébats sur la grève. Presque tout le monde eut l'occasion d'admirer le parc où M. Fortin, l'ancien propriétaire de l'hôtel, élève un magnifique troupeau de chats sauvages. Vers six heures, le Grand Chevalier, M. Thomas Tremblay, avocat de Montmagny, accompagné de l'intendant M. Jos. Proulx, invitèrent tout le monde à se rendre à la salle de danse où un succulent lunch canadien avait été servi. On mangea avec appétit les bonnes fèves au lard canadiennes et le blé d'Inde de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, le tout agrémenté de délicieuses sandwiches, de frites. Tout le monde mangea avec café et de liqueurs. Tout était cuit à point et le repas fut vraiment d'appétit et le plus bel entrain ne cessa de régner pendant tout le temps du souper. Le repas était fini, le Grand Chevalier, M. Thomas Tremblay, fit une courte allocution et il annonça que le conseil de Montmagny avait décidé de faire une grande initiation au commencement de novembre. Il demanda le concours de tous les membres pour que le travail marche rapidement. L'objectif à atteindre est l'initiation de cinquante nouveaux chevaliers. Quelques membres de Ste-Anne de la Pocatière annoncèrent qu'ils avaient déjà commencé le travail et qu'ils étaient sûrs d'au moins huit applications dans leur paroisse.

Le conseil de Montmagny a l'honneur de compter parmi ses membres, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska qui était présent à cette fête. Il fut invité à dire quelques mots sur la manière de s'amuser dans un pique-nique. Il se tira finement avec l'esprit que tous ses amis lui connaissent. Ses conseils furent suivis à la lettre et on s'amusa avec beaucoup d'entrain jusque vers onze heures et demie alors que chacun regagna son foyer, le cœur content et décidé de marcher de l'avant pour que la prochaine initiation soit un succès.

Le conseil de Montmagny est jeune, mais c'est certainement l'un des plus actifs du district de Québec. Nous espérons qu'il va continuer à se développer et à inculquer à ses membres l'esprit de solidarité si nécessaire de nos jours.

M. et Mme Victor Antel, ainsi que M. et Mme J. Moreau, de St-Pamphile, venaient des parents, dimanche.

M. Léon Castonguay était de passage à Bras d'Apic, cette semaine.

M. et Mme Alph. Pelletier, MM. André et Lionel Pelletier, Mlle Alexandra et Marguerite Pelletier, de St-Marcel, étaient dans notre paroisse dimanche dernier.

M. et Mme Henri Duval, née Lauria Vaillancourt, un fils baptisé le 4 octobre, sous les prénoms de Joseph, Paul, Emile. Parrain et marraine: M. et Mme Saluste Vaillancourt, grands-parents de l'enfant.

de terrains de jeux, on verrait sûrement les délits diminuer dans une proportion considérable. Et ces dépenses seraient certainement compensées par l'économie que l'on réaliserait dans la tenue des prisons et des pénitenciers.

L'hon. juge Choquette termina en faisant appel à l'esprit charitable des Rotariens.

Appelé à remercier le conférencier, Me Roméo Langlais, C. R., dit tout le plaisir que les membres du Rotary avaient à l'entendre traiter des sujets aussi intéressants. Il profita de l'occasion pour signaler l'oeuvre déjà faite dans ce sens par le Rotarien A.-C. (Gus) Picard qui a doté le parc Victoria d'un terrain de jeux qui peut servir de modèle à n'importe lequel en Amérique.

Les causes de la majorité des délits sont la pauvreté et le mauvais exemple que l'enfant voit dans la rue. C'est là que les jeunes apprennent à devenir des criminels. Si les gouvernements voulaient donner des conseils généreux pour la création

LE DÉSASTRE DU R 101

Le nouveau dirigeable anglais, appelé R-101, était à peine parti depuis quelques heures de Cardington, son port d'attache, d'où il devait se rendre aux Indes, qu'il est venu s'écraser sur le sol de France aux alentours de Beauvais, à quelque soixante milles au nord et sur le méridien de Paris. Le naufrage de l'aéronaut fut accompagné de circonstances qui en ont aggravé l'horreur. Le grand vaisseau avait à peine touché terre qu'une immense explosion mit tout le bâtiment en feu, et, dans la noirceur des ténèbres, le dirigeable fut consumé. Captifs dans leurs cabines, et du reste rendus incapables d'agir par la rapidité de la chute et de l'explosion, l'équipage et les passagers furent presque tous brûlés vifs. Sur 54 personnes, 47 ont péri dans un atroce supplice.

Un frisson d'horreur, une immense pitié, ont ému tous ceux qui ont appris hier cette triste nouvelle. La science ne semble pouvoir progresser sans qu'il y ait des victimes. Il faut inventer et calculer d'abord; il faut expérimenter la découverte ensuite et répéter les essais jusqu'à la mise au point parfaite. Ces tentatives sont très souvent osées, toujours hasardeuses; à ceux qui ne réfléchissent pas ou sont pusillanimes de leur nature, elles ne sont que téméraires; cependant les expériences sont nécessaires, indispensables même; conséquemment ceux qui prennent les risques de les faire sont plutôt des héros.

Les victimes de la catastrophe de Beauvais sont de cette catégorie. Les officiers qui avaient charge de l'immense vaisseau étaient reconnus pour leur compétence; plusieurs de ceux qui ont péri se trouvaient à bord du R-100 que nous avons vu passer; ils n'en étaient donc pas à leur premier exploit. Héros aussi, ces subalternes de l'équipage qui avaient accepté d'entreprendre ce voyage risqué: la discipline et le point d'honneur les avaient inspirés. Non moins braves, ces personnes qui avaient pris place à titre de passagers, à bord de l'aéronaut. Lorsque les savants et les experts ont accompli avec succès ce qui est l'objet

de leurs travaux, pour que la découverte bénéficie pleinement à l'humanité, il faut que celle-ci l'utilise; il faut donc qu'il y ait des hommes à consentir à en faire les premiers essais. Rien ne pouvait mieux inspirer confiance et affirmer la certitude que les obstacles étaient vaincus, que le fait que de hautes personnalités entraient en jeu. Les grands dirigeables sont encore trop délicats; dans la construction de ces immenses machines, il faut une précision d'horlogerie; le moindre déplacement, la moindre erreur de calcul, un accident bénin, tout peut renverser la juste balance et un désastre s'ensuit. Si l'on en croit les remarques attribuées au major Scott, celui-ci aurait eu des doutes quant à l'opportunité de renforcer le charpente du R-101 par l'ajout d'une trémie supplémentaire. C'était un poids de plus suffisant à déplacer le centre de gravité de la nef et pouvant par conséquent paralyser la manoeuvre ou du moins réduire la docilité du dirigeable aux mouvements de commande. Le récit d'un mécanicien survivant semble donner raison aux pressentiments de Scott. Comme on le voit, il suffit de peu de chose pour renverser les résultats des expériences antérieures. Il est douteux que l'orage qui a éclaté en France ait été plus dangereux que la tempête que dut essuyer en plein océan le R-100, mais celui-ci tint mieux l'air que l'autre, que l'on croyait cependant d'un modèle plus parfait.

Pour pénible que soit la nouvelle de la catastrophe, elle ne découragera pas les chevaliers de l'air. On a continué les envois aériens après la perte du Dixmude; on recommencera à survoler les grands espaces après la ruine du R-101. Mais le monde conservera son admiration pour ceux qui ont tout risqué pour que le progrès continuât sa marche, au bénéfice de l'humanité.

LES DÉLITS JUVENILES

Le distingué magistrat, dans une causerie au Club Rotary, préconise l'ouverture des terrains de jeux comme remède aux délits juveniles.

DES EXEMPLES

L'honorable juge P.-A. Choquette, président du bureau de conciliation matrimoniale, a été l'hôte d'honneur du club Rotary hier midi, au Château Frontenac. S'il ne siège plus, l'hon. juge Choquette n'en est pas moins qu'au paravant en contact journalier avec la jeunesse délinquante et c'est de ce problème social qu'il a traité devant les Rotariens. Il a soumis à ses auditeurs une étude de la question qu'il présente, il y a déjà quelque temps, aux autorités provinciales et municipales et dans laquelle il suggère comme remède contre les délits juveniles l'organisation de nombreux terrains de jeux en plein air.

Le déjeuner fut présidé par M. Dan Kane qui présente le conférencier comme un de nos concitoyens qui s'est le plus dévoué aux questions intéressant l'enfance. Avant la causerie, M. le docteur Alphonse Dion présenta un jeune artiste local, M. Germain Castonguay, baryton, qui chanta quelques pièces avec un talent qui lui valut un joli succès.

Au début de sa causerie, l'hon. juge Choquette dit toute son appréciation pour une association comme le Rotary qui joint l'utile à l'agréable en travaillant dans l'intérêt de la société tout en se distrayant sainement. Il rappela ensuite des souvenirs d'un voyage qu'il fit en Europe et au cours duquel il étudia les différentes méthodes en vigueur dans les principaux pays à l'égard des jeunes délinquants. L'hon. juge Choquette approuve tout particulièrement la discrétion avec laquelle, en Belgique, les jeunes délinquants sont jugés et leur détention dans des écoles qui ne portent pas même le nom de prison pour qu'il ne leur reste aucune tare quand leur peine est purgée. La loi ne veut pas seulement punir, mais surtout ramener dans le droit chemin ceux qui ont eu une faiblesse.

C'est d'ailleurs le système appliqué dans notre pays. Les causes de la majorité des délits sont la pauvreté et le mauvais exemple que l'enfant voit dans la rue. C'est là que les jeunes apprennent à devenir des criminels. Si les gouvernements voulaient donner des conseils généreux pour la création

de terrains de jeux, on verrait sûrement les délits diminuer dans une proportion considérable. Et ces dépenses seraient certainement compensées par l'économie que l'on réaliserait dans la tenue des prisons et des pénitenciers.

L'hon. juge Choquette termina en faisant appel à l'esprit charitable des Rotariens.

Appelé à remercier le conférencier, Me Roméo Langlais, C. R., dit tout le plaisir que les membres du Rotary avaient à l'entendre traiter des sujets aussi intéressants. Il profita de l'occasion pour signaler l'oeuvre déjà faite dans ce sens par le Rotarien A.-C. (Gus) Picard qui a doté le parc Victoria d'un terrain de jeux qui peut servir de modèle à n'importe lequel en Amérique.

SAINT-ADALBERT

M. et Mme Jos. Pelletier et leur jeune fille, ainsi que M. Jos. Robichaud de Ste-Perpète, étaient, dimanche, en promenade chez M. Gédon Castonguay.

Mme Ant. Fournier de Québec, visitait ses cousines, Mmes Jos. Bourgault et Ls Duval, cette semaine.

M. et Mme Jos. Bourgault étaient en promenade à St-Gervais, dimanche.

M. le curé Pelletier était de passage à St-Marcel, cette semaine, à l'occasion des Quarante-Heures.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à MM. J. H. Bélanger, sacristain, Narc. et Barthelemy Jean qui sont actuellement à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. et Mme Victor Antel, ainsi que M. et Mme J. Moreau, de St-Pamphile, venaient des parents, dimanche.

M. Léon Castonguay était de passage à Bras d'Apic, cette semaine.

M. et Mme Alph. Pelletier, MM. André et Lionel Pelletier, Mlle Alexandra et Marguerite Pelletier, de St-Marcel, étaient dans notre paroisse dimanche dernier.

M. et Mme Henri Duval, née Lauria Vaillancourt, un fils baptisé le 4 octobre, sous les prénoms de Joseph, Paul, Emile. Parrain et marraine: M. et Mme Saluste Vaillancourt, grands-parents de l'enfant.

de terrains de jeux, on verrait sûrement les délits diminuer dans une proportion considérable. Et ces dépenses seraient certainement compensées par l'économie que l'on réaliserait dans la tenue des prisons et des pénitenciers.

L'hon. juge Choquette termina en faisant appel à l'esprit charitable des Rotariens.

Appelé à remercier le conférencier, Me Roméo Langlais, C. R., dit tout le plaisir que les membres du Rotary avaient à l'entendre traiter des sujets aussi intéressants. Il profita de l'occasion pour signaler l'oeuvre déjà faite dans ce sens par le Rotarien A.-C. (Gus) Picard qui a doté le parc Victoria d'un terrain de jeux qui peut servir de modèle à n'importe lequel en Amérique.

TRIBUNE LIBRE

LETTRE OUVERTE A M. JULES DORION, DE L'ACTION CATHOLIQUE

Sept., 29, 1930.

Monsieur,

Dans votre article du 20 septembre dernier, intitulé "Une source de maux", vous vous en prenez aux tavernes et à la bière, des quelques désordres que vous avez pu contempler au hasard de vos randonnées à travers la bonne vieille ville de Québec et par extension, vous donnez quelques coups de boutoir à ceux qui annoncent nos bières canadiennes. Permettez-moi, à ce sujet, quelques réflexions faites dans un esprit de conciliation et de respect pour votre personne et le journal que vous dirigez avec tant de talent et de dévouement.

La vie végétative que vous menez à la campagne fait que la ville ne vous dit rien; c'est vous qui l'affirmez au début de votre article et comme je vous comprends. C'est sans doute à cet état d'esprit que nous devons vos vituperations contre certaines scènes dont vous avez été témoin dans un coin des plus fréquentés de la vieille capitale. Bagarre et désordres sont attribués par vous à l'existence de tavernes à cet endroit. Il reste à savoir si la bière a joué un aussi grand rôle que vous dites dans la bataille entre ouvriers, telle que vous la décrivez. A tout événement, nous acceptons votre version, pour les besoins de notre argumentation, mais ce que nous ne pouvons accepter, c'est la conclusion, ou, plutôt les conclusions pour les moins étranges que vous en tirez. C'est la bière qui est au fond de toutes les misères morales et matérielles, semblez-vous dire, et on sent que pour un rien, vous voteriez la "détestable boisson" aux géomies, de même que tous ceux qui ont le toupet d'en vanter les qualités aux lecteurs des journaux, et même, c'est bien triste de le dire, de certains bulletins paroissiaux. Si nous ne faisons pas erreur, il y a de ces annonces jusque dans certains organes de la bonne presse, comme "Le Devoir", par exemple. Horreur! mille fois horreur!

Par extension, vous faites un crime à une multitude de gens de grand talent, c'est vous qui le dites, de dénoncer la loi Volstead qui est en vigueur aux Etats-Unis, ainsi que les crimes innombrables que l'on attribue à la prohibition. Cette misérable loi, dites-vous, empêche les gens de s'alcooliser légalement, mais, si nous en croyons tous ceux qui viennent de la république voisine, ne les empêche certainement de s'entretenir à volonté, au grand soleil de la liberté, telle qu'on la comprend actuellement chez nos voisins du sud. Evidemment, vous favorisez toujours la prohibition de toutes boissons, même la bière, et vous condamnez ceux qui les annoncent, même si leur vente est légalement organisée chez nous.

Malheureusement pour vous, le vent n'est plus à la prohibition. Sans compter la province de Québec, qui a toujours courageusement repoussé toute législation de ce genre, tout en pratiquant, dans l'ensemble de sa population une louable tempérance, n'en déplaise aux partisans de la prohibition, toutes les autres provinces, moins l'île du Prince Edouard, ont graduellement adopté notre régime de liqueurs et s'en trouvent bien. Il n'y a plus que les "bootleggers" et ceux qui ne peuvent plus ou qui n'ayant jamais su boire, continuent à prêcher la prohibition, les premiers parce qu'ils s'enrichissent grâce à elle, les autres parce que n'ayant goûté nos bonnes bières et liqueurs, ils en parlent comme un aveugle des couleurs.

Certes, il y en est qui abusent de la bière, ainsi que de tous les autres biens dont le Bon Dieu a doté l'homme. Il en est aussi qui se rendent malades à trop manger. Va-t-on pour cela les mettre au régime "végétatif"? Ce serait vraiment trop cruel, et même M. Dorion en jugerait ainsi, nous n'en avons aucun doute. S'il en est qui boivent de la bière plus que de raison, allons-nous empêcher tout le monde d'en boire? Poser la question, c'est la résoudre dans la négative. La preuve en a été faite et de façon absolue aux Etats-Unis; on ne rend pas vertueux les gens par la force. Disons-le franchement, on les incite plutôt, ainsi à se procurer illégalement les marchandises dont la consommation leur est défendue, quand celles-ci peuvent être consommées, sans danger pour la morale et pour la santé.

Au Canada, et particulièrement dans le Québec, on l'a compris ainsi et tous semblent s'en trouver bien. Mais alors si la vente de la bière est chose légale, un commerce légitime, il s'en suit nécessairement que d'annoncer ce produit n'a rien qui doive scandaliser, même l'âme timorée de nos amis de l'Action Catholique". Que ce soit la "Tas Pas", la "Mol-

Craignez les profits faciles

Ne prétez pas l'oreille à ceux qui font miroiter devant vos yeux les perspectives de vous enrichir rapidement et veulent hâter une décision que vous regretterez—un placement sûr n'a jamais besoin d'être hâté.

En attendant, le Département d'Epargne de notre Banque est un endroit sûr et profitable pour y déposer votre argent.



La Banque Royale du Canada

Succursale Montmagny - L. Tetu, Gérant

PLACEMENTS D'OCTOBRE

Table with columns: Valeurs, Taux, Echéance, Prix, Rend. Rows include Hôpital St-Luc de Montréal, Syndes de la Paroisse Ste-Famille de Granby, Les Oblats de Marie Immaculée, Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, Fabrique de l'Ascension, Hôpital Laval, Québec.

Je peux aussi vous procurer en tout temps, toutes autres valeurs municipales ou scolaires, au prix courant des autres maisons. Pour plus de renseignements, écrivez ou venez à mon bureau

JOS. C. HEBERT, Notaire MONTMAGNY J. A. Paquet, Représentant autorisé.

SAINT-PAUL DU BUTON

La soirée de cartes donnée le 30 septembre, au profit de notre église, a remporté un beau succès puisque les recettes ont été de \$640.20. Plusieurs beaux cadeaux et paniers ont été vendus à l'enchère. Une centaine d'autres prix furent aussi distribués aux heureux gagnants.

Plusieurs rafles ont été faites durant la soirée. Une montre en or, donnée par M. Désiré Létourneau de Montréal, fut gagnée par M. Joseph Ouellet. Un \$50.00 en or, donné par M. l'abbé H. Nicole, fut gagné par M. Jos. Blais, fils Ferdinand. Une montre bracelet, donnée par Mlle Gramie Boucher, de Montréal, décernée à Mlle Emma, fillette de M. Emile Richard. Un chapelet monté en or, aussi donné par Mlle G. Boucher, fut gagné par M. Donat Proulx.

Nos félicitations aux heureux gagnants et nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle soirée.

M. Jos.-Arthur Lavoie, agent d'Assurances de Baie St-Paul, était de passage en notre paroisse la semaine dernière.

M. et Mme Narc. Morin de Montmagny, étaient, dimanche, en visite chez des parents.

Mlle Alice Boulet est partie dimanche, pour une promenade à Québec, chez sa soeur, Mme Lucien Marchand.

Mme J. Bte Frenette, de Québec, est de passage chez son frère, M. Albéric Boulet, à l'occasion du service anniversaire de sa mère, Mme Vve Philandre Boulet, lequel a eu lieu lundi le 6 du courant.

M. le Dr et Mme S. Gervais, ainsi que M. l'abbé Edmond Simard, se sont rendus à Ste-Anne de la Pocatière, dimanche dernier.

Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. — La Bruyère.

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclair, de Beauveville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

COMPTABILITÉ AGRICOLE

Le prix de revient de la récolte est une question à laquelle le cultivateur donne aujourd'hui beaucoup plus d'attention qu'il ne faisait autrefois.

Bien des éléments différents entrent dans le prix de revient des récoltes et ils ne sont pas toujours très apparents. Il y a deux sources de renseignements qui peuvent guider le cultivateur dans le calcul du prix de revient, ce sont le rapport annuel du Service de la grande culture, du Ministère fédéral de l'Agriculture, et les rapports de la ferme expérimentale fédérale ou de la station qui dessert l'étendue dans laquelle se trouve le cultivateur.

Par exemple, à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, on a constaté que la production d'un acre d'avoine ayant une valeur de \$33.08 coûte \$30.62; en 1929, le prix de revient du foin a été de \$19.60 par acre et le foin avait une valeur de \$34.05; la production du maïs d'ensilage a coûté \$4.38 de plus par acre que cette récolte ne valait au prix courant — le prix de revient par acre a été de \$54.62 et la valeur de la récolte de \$50.24.

Ces chiffres montrent au cultivateur combien il est important de savoir ce que ses récoltes lui coûtent. Il aurait tout intérêt à se procurer le rapport annuel qui contient ses renseignements détaillés au sujet des frais de la production des récoltes.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RÉCOLTES AU 30 SEPTEMBRE 1930

SOMMAIRE DE LA PROVINCE

La moisson s'est effectuée dans des conditions favorables excepté dans quelques comtés où les opérations ont été retardées par les pluies.

tardive a causé des dommages assez sensibles aux pommes de terre. La récolte des pommes accusera une diminution d'environ 1/4 sur le rendement de 1929.

Les labours d'automne progressent, cependant que dans certaines régions, le travail est retardé par le manque d'humidité. Le bétail jouit encore de bons pâturages et la production laitière est rapportée comme abondante, bien que vu la faiblesse du marché des produits laitiers, les cultivateurs s'abstiennent de suralimenter les troupeaux, et la production laitière n'est pas aussi abondante qu'elle devrait l'être vu l'état des pâturages.

Région du Bas St-Laurent

La moisson progresse lentement, retardée quelque peu par les averses de la dernière quinzaine. Le rendement des céréales sera légèrement au-dessus de celui de la moyenne décennale, en qualité et en quantité.

Région de Québec

La moisson est très avancée. La récolte des céréales est supérieure à celle de la moyenne décennale en quantité et en qualité. La brûlure tardive a causé des dommages sensibles aux champs de pommes de terre qui n'ont pas été protégés par des arrosages.

Région de Trois-Rivières

La majeure partie de la moisson a été faite dans des conditions très favorables. Le rendement des céréales est bon en quantité et en qualité. Les plantes racines promettent une bonne récolte, à l'exception des pommes de terre qui ont été endommagées par la brûlure tardive.

Région des Bois Francs

La moisson a été sensiblement retardée par les pluies. Le rendement des céréales est au-dessous de celui de la moyenne décennale, en qualité et en quantité. Les pommes de terre ont eu à souffrir de la brûlure tardive.

Région des Cantons de l'Est

La moisson complètement terminée s'est effectuée dans des conditions favorables. La qualité des céréales est rapportée comme inférieure à celle de la moyenne décennale. Les pommes de terre ont peu souffert de maladies dans cette région. Le rendement des autres plantes-racines et du maïs fourrager est

Constipation finie par "Fruit-a-tives"

écrit Mme Walker. Des milliers de personnes disent que la constipation, l'indigestion, les gaz disparaissent dans une nuit, avec l'usage de "Fruit-a-tives".

rapporté comme étant inférieur à celui de la moyenne décennale. Les pâturages sont en bonnes conditions et la production laitière est bonne. Les labours d'automne sont avancés. Le marché local est : facile pour les produits laitiers, moyen pour les légumes, de moyen à faible pour les viandes et pour les oeufs.

Région Sud Est de Montréal

La moisson s'est effectuée dans des conditions idéales. Le rendement des céréales est bon. Les pommes de terre ont été affectées par la brûlure tardive dans les champs qui n'ont pas été protégés par l'arrosage.

Région : Ile de Montréal et Vallée de L'Outaouais.

La moisson a été retardée dans certains Comtés par les pluies continues de Septembre. En général le rendement des céréales est à peu près égal à celui de la moyenne, bien que dans le Comté de Hull, on nous rapporte que les pluies excessives ont causé des dommages appréciables aux céréales, retardé la moisson et favorisé le développement de la brûlure tardive des pommes de terre.

Région Nord de la Province

Dans cette région la moisson est peu avancée et a été considérablement retardée par la pluie. Le rendement des céréales est sensiblement inférieur à celui de la moyenne décennale et la qualité a été diminuée par les pluies excessives de l'été.

"UNE NOCE CANADIENNE-FRANÇAISE EN 1830"

Au Festival de Québec

M. A. Bourgeois, journaliste et caricaturiste bien connu de Montréal a composé une intéressante revue intitulée "Une noce Canadienne française en 1830" qui sera interprétée au Festival de Québec, devant avoir lieu au Château Frontenac, les 16, 17 et 18 octobre prochain.

La musique de cette revue est l'oeuvre de M. Oscar O'Brien, compositeur et musicien distingué de Montréal les costumes et décors ont été créés par l'auteur et la mise en scène est dirigée par M. Honoré Vaillancourt directeur de la Société Canadienne d'Opérette.

Dans la "Noce Canadienne en 1830", M. Bourgeois a mis en scène les vieilles coutumes de l'époque. Autrefois, l'état d'usage pour un pareil événement qu'un loustic de l'assistance se enlève sournoisement le soulier de la mariée et le met à l'enclère, au grand amusement de l'assistance.

lement un répertoire assez varié de chansons et ils étaient toujours les bienvenus car ils n'avaient pas gens à engendrer la mélancolie. Les "survenants" dans la "Noce Canadienne en 1830" sont MM. Lionel Daunais, Miville Belleau, Emile Boucher et Fort, Champagne du fameux quatuor des "Troubadours de Bytown", car c'est une noce où l'on rit et où l'on chante que celle que M. Bourgeois a fait revivre en un dialogue plein d'entrain et de gaieté, qui comporte quinze vieilles chansons d'épousailles harmonisées par M. Oscar O'Brien.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La livraison d'août septembre de l'Actualité Economique vient de paraître. Comme celle de juin-juillet, ce livraisons est publiée à 60 pages au lieu de 40.

M. Jean Mescuré prof. à la faculté de Droit de Paris y signe un article dans lequel il met en lumière les causes profondes du chômage chronique en Grande Bretagne, article d'une grande actualité que devront lire tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et politiques.

Dr CLEMENT ROULEAU Médecin-Vétérinaire Gradué de l'École Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction. Membre de l'Association des médecins-vétérinaires de la province de Québec.

Herm. Boudreault 3, rue Sainte-Anne MONTMAGNY Manufacturier de MATELAS, FEUTRE et LAINE Spécialité: Réparations de vieux matelas. SATISFACTION GARANTIE Prix très bas. Achetez vos matelas neufs chez moi.

BLANCS DE REÇUS EN LIVRETS DE 100 \$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J.N.O.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, d'Électricien, d'Électricien, Briquetier, Plâtrier, Barbier, Salon de Beauté. Bonnes positions. Écrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratuite. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 B.V.D., ST-LAURENT, MONTREAL. Bureau de placement gratuit - à Travers le Canada

GRATIS BEAUCHE SPECIALTY CO. BOITE POSTALE 510 BEAUCHE JONCTION, Q.U.E.

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS Les merveilleuses propriétés médicinales des Gin Pills d'exercer directement sur les reins neutralisent l'urine, calmement et soulagent les tissus enflammés, font reprendre à la vessie son fonctionnement régulier, procurant un soulagement permanent à tous les troubles des reins et de la vessie. Se la boîte chez tous les pharmaciens.

Cartes Professionnelles et d'Affaires MAURICE ROUSSEAU L.L.L., C.R. AVOCAT Téli. Bureau: 3 Résidence: 10 64 rue du DEPOT MONTMAGNY P. Q.

Thomas Tremblay B. A., L.L.L. AVOCAT Téli. 99 MONTMAGNY, BUREAU: Rue de la Gare, près du Palais de Justice

L. D. E. ROUSSEAU L. L. B. NOTAIRE 64 rue du Dépôt - Montmagny

JOS.-C. HEBERT NOTAIRE Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents. Responsabilité Patronale. Achats et Ventes de Débitures. PRETS D'ARGENT 64 rue du Dépôt - Montmagny

Dr CLEMENT ROULEAU Médecin-Vétérinaire Gradué de l'École Vétérinaire de Montréal, avec la plus grande distinction.

Herm. Boudreault 3, rue Sainte-Anne MONTMAGNY Manufacturier de MATELAS, FEUTRE et LAINE Spécialité: Réparations de vieux matelas. SATISFACTION GARANTIE Prix très bas. Achetez vos matelas neufs chez moi.

BLANCS DE REÇUS EN LIVRETS DE 100 \$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J.N.O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE Deux machines Oliver, en parfaite condition. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre Journal.

ATTENTION! ATTENTION! Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50 cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la maille, ajoutez 10 cts.

Annoncez dans "LE PEUPLE" Admirez le talent immoral, c'est faire la cour à la beauté d'une fille perdue. — P. Monsabré.

A LOUER Logements de 6 à 8 chambres, dans différentes parties de la ville, à louer à bonnes conditions. S'adresser à: ROUSSEAU & HEBERT Rue du Dépôt - Montmagny

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES Rubans de CLAVIGRAPHES Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc. à vendre à nos bureaux ou expédiés par la maille franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun ou trois pour \$2.50.

FAUSSE ÉCONOMIE! CESSER d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêtait sa montre pour sauver du temps. Il n'est pas une seule maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

Cartes Professionnelles et d'Affaires Maurice Rousseau, Philippe Rousseau, René Paré, L.L.L., C.R., B.S., LL.B., B.A., LL.L. ROUSSEAU, ROUSSEAU & PARÉ AVOCATS 64, rue du Dépôt, - Montmagny

A. Miville Déchène, Fernand Choquette, Pierre De Guise, C.R., B.A., LL.L. Avocat DECHENE, CHOQUETTE & DE GUISE AVOCATS ET PROCUREURS Bureau à Montmagny: RUE DE LA STATION - Tél.: 126 Bureau à Québec: 88, RUE ST-JERRE - Tél.: 4208

Téléphone 14 ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débeture ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité 64, rue du Dépôt - Montmagny Bureau au Cap Saint-Ignace: HOTEL PELLETIER Les 1er et 3ème dimanches de chaque mois, dans l'après-midi. Téléphone 37

QUEBEC CENTRAL La ligne directe à Sherbrooke, Boston, Newport, New-York. et à tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via Chemin de Fer Canadien National Lévis ou Charly, ou ROUTE QUEBEC CENTRAL

PRENEZ VOS BILLETS PAR L'ENTREPRISE DU QUEBEC CENTRAL: F. O'CONNELL, Ville et District, QUEBEC, Que. W. E. A. BROOKS, Ass. Agent Général des Passagers, SHERBROOKE, Que.

"LE PEUPLE" est imprimé aux ateliers de L'Éclair, à Beauveville, et publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: CANADA, 6 an \$2.00 6 mois \$1.00 ETRANGER, 1 an \$2.50 6 mois \$1.25 Strictement payable d'avance. La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

CHEMIN DE FER NATIONAL NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR Depuis le 28 septembre 1930

NO. 32 Local tous les jours dimanche excepté 10.06 a.m. NO. 136 Local tous les jours, excepté le dimanche. 5.11 p.m. NO. 2 Express maritime, tous les jours. 5.52 p.m. NO. 4 Océan Limitée, tous les jours. 1.07 p.m.

AVIS AUX DAMES Procurez-vous la Nouvelle Culetière Canadienne pour la modique somme de 50 cts ou 60 cts par la maille. En vente au Bureau de notre journal. J.N.O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE Deux machines Oliver, en parfaite condition. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre Journal.

ATTENTION! ATTENTION! Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50 cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la maille, ajoutez 10 cts.

Annoncez dans "LE PEUPLE" Admirez le talent immoral, c'est faire la cour à la beauté d'une fille perdue. — P. Monsabré.

A LOUER Logements de 6 à 8 chambres, dans différentes parties de la ville, à louer à bonnes conditions. S'adresser à: ROUSSEAU & HEBERT Rue du Dépôt - Montmagny

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES Rubans de CLAVIGRAPHES Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc. à vendre à nos bureaux ou expédiés par la maille franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun ou trois pour \$2.50.

"Il sait comment les prendre!" Quand il va à la pêche, le Père Baptiste ne revient jamais bredouille: c'est contre ses principes... Sur l'eau comme sur terre, il se pique d'être d'embée toujours au premier rang, comme le Gin Canadien Melchers, Croix d'Or, sa boisson favorite. Melchers Distilleries Limited, Berthierville, Qué.



QUELLE EST VOTRE POSITION?

Examinez votre Santé. Avez-vous une balance à la Banque de Vitalité — une réserve d'énergie à votre crédit? Le renouvellement des forces doit être fait avec une nourriture facilement digérable. Accumulez des réserves en mangeant le Shredded Wheat avec beaucoup de lait. Il fournit tous les éléments nécessaires. Essayez-le pour le déjeuner et voyez combien mieux vous vous portez.

SHREDDED WHEAT



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

QUEL EST NOTRE ÉTENDARD

A la page 10, de la Femme chrétienne dans ses rapports avec le monde de M. l'abbé Edouard Chassay, nous trouvons les lignes suivantes, qui nous ont suggéré la rédaction du présent article, et qui voient: "Tout homme, y lit on, en entrant dans la carrière, est obligé de choisir un chef et un drapeau il faut qu'il accepte la loi de dévouement, ou qu'il subisse la loi de l'égoïsme, qu'il se range sous l'étendard du plaisir, ou sous celui de la croix.

Comme vous le savez tous l'Eglise, vos parents et votre expérience personnelle ne vous l'enseignent que trop deux armées se font une lutte acharnée de tous les instants en cette vie: d'une part l'armée du Bien qui a pour chef Dieu, créateur et ordonnateur de toutes choses, d'autre part celle de Satan.

Dans la vie, que l'on choisisse pour champ d'observation le foyer, l'atelier, le bureau, la rue, les divers endroits où s'assemblent les foules avides de plaisir se dressent devant nous les deux camps qui sollicitent notre adhésion, nous convoquent à joindre leurs rangs, à identifier notre cause avec la leur.

Cette constatation, nous serons tous jours à même de la faire notre nœud de la terre, car avec la disparition du dernier homme seulement disparaîtront de la terre ces deux armées du Bien et du mal.

Qu'on le veuille ou non, nous serons, tout le cours de notre existence en ce monde, depuis le berceau jusqu'à la tombe, sollicités tantôt à faire le bien, tantôt à faire le mal. La tentation est permise par Dieu pour nous donner l'occasion d'acquiescer des mérites en fuyant le monde et ses convoitises, en pratiquant la vertu, en maudissant le péché dont la pratique ne sait que nous rendre malheureux.

L'homme, s'il demeure libre d'agir comme il lui plaît de le faire, n'est pas moins tenu de fuir le péché, de pratiquer les commandements de Dieu et de l'Eglise en refusant de se soumettre humblement à la volonté du Tout-Puissant, il abuse de sa liberté, commet le péché et compromet son bonheur, terrestre et éternel.

C'est le lieu de vous demander: quel est votre étendard, sous quel drapeau combattez-vous, qui avez-vous pour chef? Que préférez-vous: pratiquer la vertu ou vous livrer à tous les excès? Vous complaisez-vous dans la société des mondains, des négatifs des exploitateurs du vice et du crime, ou plutôt, n'avez-vous pas pour ces monstres qui ne valent même pas la pointe de votre petit doigt une haine éternelle?

Quand la tentation vient vous visiter, elle jette votre esprit, votre cœur et vos sens dans une agitation troublante: quelle attitude prenez-vous, lui résistez-vous courageusement ou lui abandonnez-vous votre volonté.

Quels sont les lieux et les personnes que vous fréquentez? Que valent les uns et les autres? Quand, seul, dans votre chambre vous passez, en revue tout ce que vous avez fait dit et pensé au cours de la journée qui se termine et doit compter pour le ciel ou pour l'enfer votre conscience vous reproche-t-elle quelque chose, vous fait elle un crime d'avoir assisté à telle représentation théâtrale ou cinématographique, à telle soirée dansante, d'avoir pris part à tel amusement de société telle partie de plaisir avec telle personne, à tel endroit: votre conscience ne vous dit-elle pas que vous avez passé outre à telle ou telle ordonnance dont la violation constitue une faute grave?

Personne, à moins de raison grave et après en avoir obtenu une autorisation de son directeur de conscience, n'a le droit de s'exposer, et qui le fait sans tenir compte de cette condition, se rend immédiatement coupable de présomption parce qu'alors il manifeste clairement le désir de pécher, de commettre la faute dont il est trevoit, sans la désirer peut-être présentement l'accomplissement prochain.

Vous êtes chrétiens, c'est à dire disciples de Jésus-Christ, enfants de l'Eglise, vous devez donc vous distinguer de ceux qui n'ont pas la foi ou l'ont perdue. Les incroyants, ils sont plus malheureux que coupables, ils sont plus à plaindre que blâmables, ils ont droit davantage à notre considération avec qu'ils vivent dans l'ignorance de la doctrine religieuse dont la pratique assurerait le salut de leur

Choisissez votre étendard CELUI DU BIEN QUI A POUR CHEF DIEU et ne l'abandonnez jamais, ayez, même le courage de l'élever bien haut, au-dessus de votre tête pour que tous le voient facilement, l'admirent et le choisissent à leur tour.

Soyez des CATHOLIQUES SINCERES, soyez-le de la tête aux pieds, soyez-le TOUJOURS, soyez-le PARTOUT. L'Eglise parle de telle ou de telle façon sur des sujets quelconques de foi et de morale: faites immédiatement votre sa doctrine sans en discuter l'opportunité.

Quand l'Eglise parle, comme Elle l'a fait au sujet des modes de la danse du cinéma du théâtre, des jeux de société, du divorce et autres sujets semblables, c'est Dieu lui-même qui parle et, nul de sensé ne le niera,

graphique, à telle soirée dansante, d'avoir pris part à tel amusement de société telle partie de plaisir avec telle personne, à tel endroit: votre conscience ne vous dit-elle pas que vous avez passé outre à telle ou telle ordonnance dont la violation constitue une faute grave?

Personne, à moins de raison grave et après en avoir obtenu une autorisation de son directeur de conscience, n'a le droit de s'exposer, et qui le fait sans tenir compte de cette condition, se rend immédiatement coupable de présomption parce qu'alors il manifeste clairement le désir de pécher, de commettre la faute dont il est trevoit, sans la désirer peut-être présentement l'accomplissement prochain.

Vous êtes chrétiens, c'est à dire disciples de Jésus-Christ, enfants de l'Eglise, vous devez donc vous distinguer de ceux qui n'ont pas la foi ou l'ont perdue. Les incroyants, ils sont plus malheureux que coupables, ils sont plus à plaindre que blâmables, ils ont droit davantage à notre considération avec qu'ils vivent dans l'ignorance de la doctrine religieuse dont la pratique assurerait le salut de leur

Choisissez votre étendard CELUI DU BIEN QUI A POUR CHEF DIEU et ne l'abandonnez jamais, ayez, même le courage de l'élever bien haut, au-dessus de votre tête pour que tous le voient facilement, l'admirent et le choisissent à leur tour.

Soyez des CATHOLIQUES SINCERES, soyez-le de la tête aux pieds, soyez-le TOUJOURS, soyez-le PARTOUT. L'Eglise parle de telle ou de telle façon sur des sujets quelconques de foi et de morale: faites immédiatement votre sa doctrine sans en discuter l'opportunité.

Quand l'Eglise parle, comme Elle l'a fait au sujet des modes de la danse du cinéma du théâtre, des jeux de société, du divorce et autres sujets semblables, c'est Dieu lui-même qui parle et, nul de sensé ne le niera,

âme mais, vous qui êtes nés de parents chrétiens, qui avez eu pour vous inculquer les éléments du savoir des éducateurs chrétiens, qui vivez dans un milieu chrétien, qui avez la possibilité de vous nourrir sans cesse, de vous pétrir de christianisme, vous ne pouvez espérer la même miséricorde si, à la vertu vous préférez le vice, si pour chef vous choisissez Satan.

La volonté et la miséricorde de Dieu sont infinies. Il pardonne toujours au pécheur repentant, à celui qui témoigne une contrition sincère, c'est vrai, mais ne l'oublions jamais, il est quelque chose en Lui qui, tout autant que sa bonté et sa miséricorde est infini: c'est sa justice, justice à la fois immuable et rigoureuse, justice qui châtie sévèrement le coupable et récompense au centuple le juste.

Eh bien, si la justice de Dieu est infinie, gardez-vous bien de la provoquer, n'allez pas irriter le Tout-Puissant par une vie de débauche, une vie de mollesse, une vie de bravades inouïes et insensées, car alors Dieu pourrait vous frapper de mort au moment même où vous Lui prodiguez ces insultes, au moment où vous livrez votre corps à l'impureté. Dieu a le droit de disposer de votre vie comme Il l'entend. Il est le maître absolu de toutes choses et Il sera toujours justifiable de vous le laisser sentir.

Il ne faut pas avoir de demi mesure en cette vie: vous devez être avec Dieu et avoir pour Satan une haine profonde, éternelle, aussi éternelle et profonde que l'est sa malice.

N'ayez jamais de relations avec les personnes qui se plaisent dans l'immoralité de Dieu, qui persécutent l'Eglise, qui se moquent de ses prêtres et de ses enseignements, qui se vantent dans la fange de tous les vices, ayez le courage de confesser PARTOUT et TOUJOURS vos convictions religieuses, et si jamais l'un vous arrive de vous trouver dans un milieu où l'on se plaît à blasphémer Dieu, à ridiculiser le Christ, l'Eglise, les prêtres, les religieux, les religieuses, ne craignez pas de mettre à la raison ces lâches insulteurs, "pour la plupart coureurs de bas-fonds," de vous servir "d'arguments frappants," si cela est nécessaire pour les obliger à se taire. Ces "arguments", nous assure-t-on, ont le mérite de convaincre de leur erreur, et cela dans le plus court laps de temps, ceux qui s'y livrent ou abandonnent.

Choisissez votre étendard CELUI DU BIEN QUI A POUR CHEF DIEU et ne l'abandonnez jamais, ayez, même le courage de l'élever bien haut, au-dessus de votre tête pour que tous le voient facilement, l'admirent et le choisissent à leur tour.

Soyez des CATHOLIQUES SINCERES, soyez-le de la tête aux pieds, soyez-le TOUJOURS, soyez-le PARTOUT. L'Eglise parle de telle ou de telle façon sur des sujets quelconques de foi et de morale: faites immédiatement votre sa doctrine sans en discuter l'opportunité.

Quand l'Eglise parle, comme Elle l'a fait au sujet des modes de la danse du cinéma du théâtre, des jeux de société, du divorce et autres sujets semblables, c'est Dieu lui-même qui parle et, nul de sensé ne le niera,

graphique, à telle soirée dansante, d'avoir pris part à tel amusement de société telle partie de plaisir avec telle personne, à tel endroit: votre conscience ne vous dit-elle pas que vous avez passé outre à telle ou telle ordonnance dont la violation constitue une faute grave?

Personne, à moins de raison grave et après en avoir obtenu une autorisation de son directeur de conscience, n'a le droit de s'exposer, et qui le fait sans tenir compte de cette condition, se rend immédiatement coupable de présomption parce qu'alors il manifeste clairement le désir de pécher, de commettre la faute dont il est trevoit, sans la désirer peut-être présentement l'accomplissement prochain.

Vous êtes chrétiens, c'est à dire disciples de Jésus-Christ, enfants de l'Eglise, vous devez donc vous distinguer de ceux qui n'ont pas la foi ou l'ont perdue. Les incroyants, ils sont plus malheureux que coupables, ils sont plus à plaindre que blâmables, ils ont droit davantage à notre considération avec qu'ils vivent dans l'ignorance de la doctrine religieuse dont la pratique assurerait le salut de leur

Choisissez votre étendard CELUI DU BIEN QUI A POUR CHEF DIEU et ne l'abandonnez jamais, ayez, même le courage de l'élever bien haut, au-dessus de votre tête pour que tous le voient facilement, l'admirent et le choisissent à leur tour.

Soyez des CATHOLIQUES SINCERES, soyez-le de la tête aux pieds, soyez-le TOUJOURS, soyez-le PARTOUT. L'Eglise parle de telle ou de telle façon sur des sujets quelconques de foi et de morale: faites immédiatement votre sa doctrine sans en discuter l'opportunité.

Quand l'Eglise parle, comme Elle l'a fait au sujet des modes de la danse du cinéma du théâtre, des jeux de société, du divorce et autres sujets semblables, c'est Dieu lui-même qui parle et, nul de sensé ne le niera,

graphique, à telle soirée dansante, d'avoir pris part à tel amusement de société telle partie de plaisir avec telle personne, à tel endroit: votre conscience ne vous dit-elle pas que vous avez passé outre à telle ou telle ordonnance dont la violation constitue une faute grave?

Personne, à moins de raison grave et après en avoir obtenu une autorisation de son directeur de conscience, n'a le droit de s'exposer, et qui le fait sans tenir compte de cette condition, se rend immédiatement coupable de présomption parce qu'alors il manifeste clairement le désir de pécher, de commettre la faute dont il est trevoit, sans la désirer peut-être présentement l'accomplissement prochain.

Toux et Rhumes

Quel ennui que la toux commune! Que ce soit à la maison ou en public, la personne qui tousse est une menace et une nuisance.

Et cependant il est si facile de vous soulager d'un rhume en faisant usage du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr. Chase.

SIROP du Dr. CHASE avec Graine de Lin et Térébenthine

Dieu ne peut pas se tromper ni nous tromper.

Que vous faut-il de plus que cette affirmation irréfutable pour vous décider à pratiquer sans cesse la vertu à fuir le péché, à har le monde et toutes ses convoitises qui ouvrent bien larges les portes de l'enfer à ceux qui s'y adonnent et demeurent dans ce faux sentier jusqu'à la fin.

ENGRAIS DE FERME

Les engrais de ferme constituent le premier et le plus important facteur du maintien de la fertilité des terres.

Au fur et à mesure que notre sol vieillit, il devient plus exéant et moins fertile; ceci démontre que, dans le passé, on n'a pas toujours respecté la loi de la restitution au sol des éléments de fertilité que lui enlèvent chaque année les récoltes.

De tous les engrais, le fumier de ferme est sans contredit le plus efficace et souvent le plus économique. C'est aussi celui qui perd le plus économiquement. C'est aussi celui qui perd le plus facilement ses propriétés lorsqu'on néglige de lui donner les soins que réclament sa bonne conservation et son emploi. Les effets si prononcés du fumier de ferme sur le sol proviennent de son action chimique et physique.

Comme action chimique, le fumier bien recueilli et bien conservé, n'ayant rien perdu de sa partie liquide, apporte au sol beaucoup d'azote, de potasse, des quantités appréciables d'acide phosphorique et un peu de chaux. Ces principes de fertilité, qui président au développement de toutes récoltes, s'y trouvent sous une forme facilement assimilable par les plantes.

Au point de vue physique, le fumier de ferme apporte au sol les matières organiques si nécessaires à la bonne texture de la plupart de nos terres. C'est grâce à cette matière organique que les sols légers préviennent de la consistance et qu'ils peuvent retenir plus facilement leur humidité, facteur d'importance primordiale dans la végétation.

Appliqué sur les terres lourdes le fumier de ferme a pour effet d'en diminuer la tenacité et de les rendre plus facilement pénétrables par les racines des plantes.

Les engrais de ferme auront toujours sur les engrais chimiques une grande supériorité à cause de l'humus ou matière organique qu'ils contiennent en grande proportion. Ils sont de plus bien balancés pour la plupart de nos cultures sarclées, telles que blé d'inde fourragère, racines fourragères, pommes de terre, etc., sur lesquels ils sont couramment appliqués.

Le mode de conservation du fumier qui est très généralement usité dans cette province et qui consiste à l'emporter, soit à l'arrière des bâtiments, soit dans les champs, sans apporter aucune attention aux urines et sans en protéger la partie solide contre les siviages et dessèchements alternatifs causés par la pluie et le soleil, fait perdre au fumier à peu près la moitié de sa valeur, comme engrais.

En perdant les urines et en laissant l'amas exposée aux pluies, nous perdons la presque totalité de la potasse et du soufre et aussi une très forte partie de son azote. Ce sont là pourtant les deux éléments de fertilité les plus importants et les plus dispendieux à acheter dans le commerce sous forme d'engrais chimiques. Par ailleurs, la pratique d'entasser le fumier derrière les bâtiments en souille les abords et est contraire à l'hygiène.

Il n'y a guère de ferme qui ne saurait tirer avantage d'une remise au fumier construite d'après un plan pratique et où tous les engrais, solides et liquides, peuvent être conservés sous arbi, alors qu'il est plus avantageux de les charroyer aux champs. Ce système, qui est généralement recommandé aux Etats Unis et au Canada, s'impose d'une manière tout particulière sur nos fermes de la province de Québec.

Le transport des fumiers sur le champ chaque jour, qu'il faut recommander sous certaines réserves, n'est pas toujours possible au cours de nos hivers rigoureux ou encore, durant les saisons de dégels ou sur les terrains exposés aux inondations, de même que durant le temps des semailles ou pendant l'été. C'est pourquoi, chaque ferme doit être munie d'une remise pouvant abriter les fumiers lorsqu'il n'est pas pratique de les charroyer aux champs.

ABONNEZ-VOUS AUX ANNALES DE SAINT-GÉRARD

Sommaire du mois d'octobre 1930

Fête de St Gérard le 16 octobre Les images de St Gérard—Neuvaine à St Gérard. — Le congrès de Carthage — Notre origine — Réponse aux objections des libres-penseurs, contre les pèlerinages. — Le pain du pardon. — La Soeur de Charité. — Le plus précieux trésor d'une chrétienne: a Sainte Messe. — La pendule à la musique — e morceau de pain. Bouquet d'actions de grâces et de mandes.

GRANDE DECOUVERTE

Il y a plus d'un demi siècle, il fut découvert que l'emulsification rendait l'huile de foie de morue facile à prendre et à digérer. C'est l'adaptation de ce principe à

L'EMULSION SCOTT

qui a rendu possible l'usage universel et la réalisation des bienfaits pour la santé de l'huile de foie de morue.

Quand vous aurez besoin d'huile de foie de morue, vous constaterez que l'Emulsion Scott vous satisfera de façon complète et agréable.

Scott & Bowne, Toronto, Ont.

L'abonnement est de 50 sous par an pour le Canada; 60 sous pour les Etats Unis.

Adresse: Annales de St Gérard, St Gérard de Wolfe.

Comment empêcher les aliments d'aigrir sur l'estomac

Évitez les gaz et l'indigestion

Ce sont les gaz formés par la fermentation des aliments qui en ballonnent votre estomac, vous causent, après les repas, ces sensations d'aigreur, de brûlure, d'apathie, de lourdeur, ainsi que de douleurs de digestion. Il a été prouvé que les acides de l'estomac étaient la cause de presque toutes les indigestions et du ballonnement de l'estomac, de même que les digestifs artificiels ne procurent aucun soulagement satisfaisant. Il faut plutôt prendre un anti-acide neutralisateur pur après les repas afin de combattre ces dangereuses formations d'acide et il n'y a aucun doute que la Magnésie Bismurée soit le meilleur et le plus sûr médicament indiqué dans ces cas. Vous pouvez l'obtenir de toutes les bonnes pharmacies, soit en poudre, soit en comprimés, et il suffira d'en prendre une cuillerée à thé ou quatre comprimés dans un peu d'eau, après les repas, pour neutraliser instantanément l'acidité excessive de l'estomac, empêcher une fermentation trop rapide des aliments et assurer, de ce fait, une digestion normale et sans douleurs de tous les aliments que vous aurez absorbés. Essayez ce traitement simple et vous serez satisfaits de l'absence totale des phénomènes de l'indigestion.

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

Tueront bien plus de mouches pour le prix que tout autre attrape-mouche. Chaque papier tuera des mouches toute la journée, chaque jour, pendant trois semaines. Dans les épiceries, pharmacies et magasins généraux—10c et 25c le paquet.

Les convenances se sentent et ne se démontrent pas. — Chesnelong.

Chassez le naturel, il revient au galop. — Destouches.

La langue française a attaché une probité à son génie. — Rivarol.

En face de l'anglais, le latin est un chien de garde qu'il faut soigner, nourrir et caresser. — Rémy de Gourmont.

La perfection se compose de minutes. Le ridicule n'est pas de les employer, mais de les mettre hors de leur place. — J. Joubert.

Le oli et le fini sont au style ce que le vernis est aux tableaux; ils le conservent, le font durer, l'éternisent en quelque sorte. — J. Joubert.

Un garçon maladif. Mme J. Rend fleisch de Underhill. Wis., écrit:

"Notre garçon de 14 ans était maladif et se plaignait continuellement de maux de tête. Les traitements médicaux restaient sans effet. Après qu'il eut pris trois bouteilles de Novoro du Dr Pierre, il redevint bien portant et il jouit maintenant d'une bonne santé." Cet incomparable remède herbeux est un excellent correctif et reconstituant. Il n'est pas distribué dans le commerce de droguerie mais il est fourni par des agents désignés spécialement par le Dr Peter Fahrney et Sons Co., de Chicago Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

UNE CIGARETTE donnant entière satisfaction



Après tout, il n'y a qu'une raison de fumer: c'est le plaisir qui en découle. Par conséquent, vous choisirez toujours la cigarette qui contribuera le plus à ce plaisir.

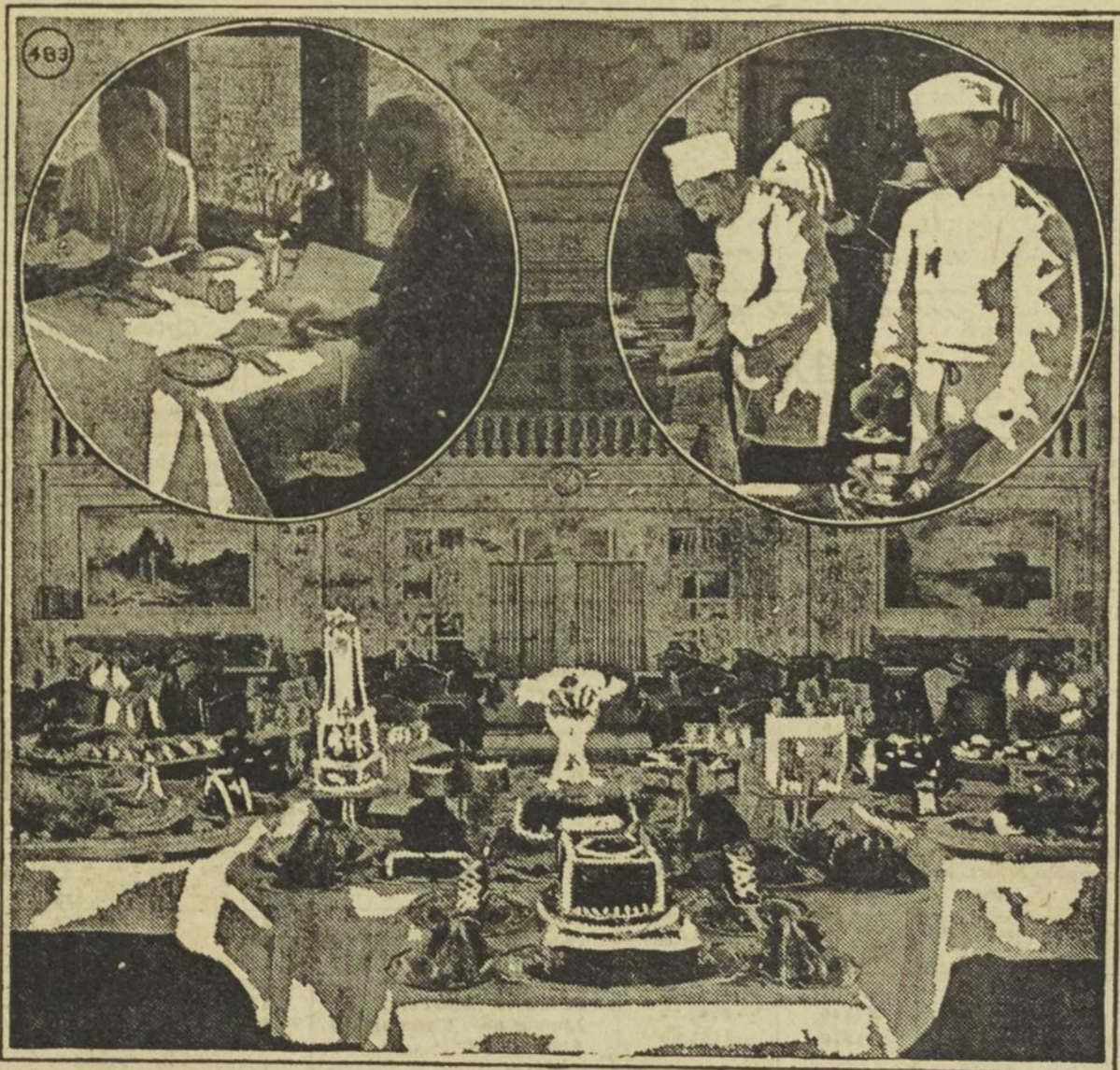
Pour vous procurer un nouveau plaisir en ce sens, on a fait les cigarettes MASTER MASON. — Et le but a été atteint: des milliers de fumeurs disent aujourd'hui: "Quelle excellente cigarette!" — "Exceptionnellement douce!" — "Quel arôme!" — "La cigarette que nous cherchions depuis longtemps."

Habilement mélangée — c'est certain, des meilleurs tabacs — naturellement. Prenez rang parmi la foule des fumeurs satisfaits — procurez-vous cette délicieuse cigarette — demandez la cigarette MASTER MASON, 20 pour 25c. dans le petit paquet rouge, partout.

The Rock City Tobacco Co. cigarettes Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables les uns contre les autres en vue de gagner des objets et offrir

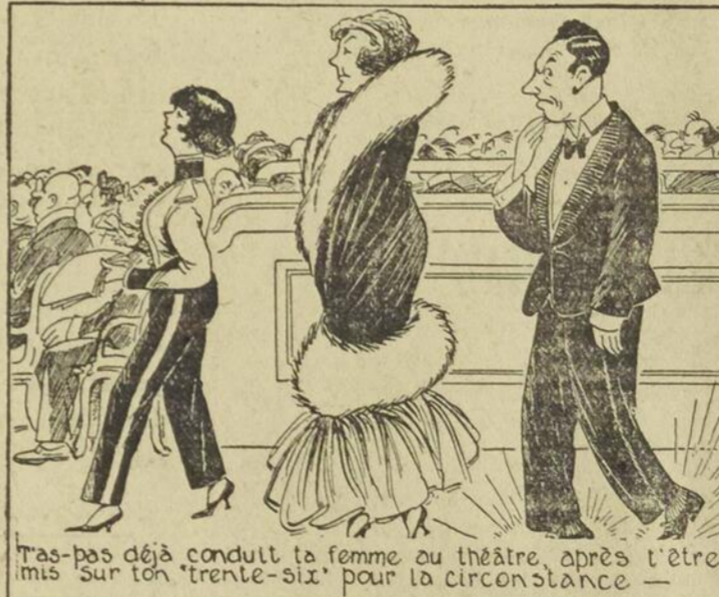
Des Millions de Repas chaque Année



On a calculé que le Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de ses divers services, trains, bateaux, hôtels, etc., servait annuellement au public voyageur quelque chose comme 13,500,000 repas, soit l'équivalent de 37,000 repas par jour ou 259,000 par semaine. Cette figure gargantuesque, c'est le cas de le dire, est omise à tout un personnel de cuisiniers, aides, marmittons, etc., que dirigent des chefs réputés pour leurs talents culinaires.

● Du total que nous venons de donner, 4,200,000 repas sont servis dans les wagons-restaurants et restaurants des gares du Pacifique Canadien, 4,450,000 le sont sur les paquebots océaniques, 1,350,000 sur les bateaux des services des lacs et des côtes et 3,500,000 dans les hôtels et camps de chalets que possède la compagnie dans les grands centres et les plus beaux endroits de villégiature du Canada. Il serait intéressant de connaître les quantités de denrées diverses qu'il faut pour la préparation de ces millions de repas, mais les statisticiens, à qui nous devons les chiffres précédents, ne nous les donnent pas. Nos vignettes représentent, en haut à gauche, deux voyageurs prenant leur repas sur un convoi du Pacifique Canadien; à droite, des cuisiniers au travail dans la cuisine d'un wagon-restaurant; en bas, on voit la grande salle à manger du luxueux paquebot du Pacifique Canadien, l'Empress of Australia.

T'a pas ?

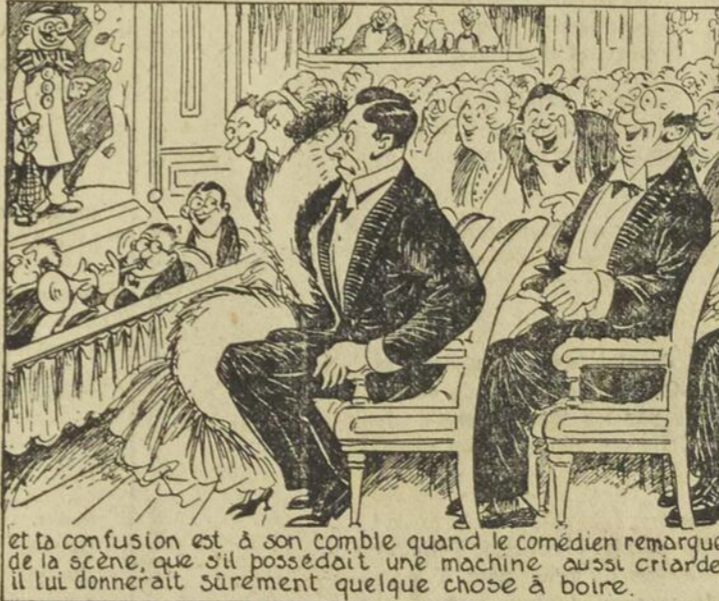


T'a pas déjà conduit la femme au théâtre, après l'être mis sur ton "trente-six" pour la circonstance —

par RACEY



mais au moment où tu l'avances dans l'allée pour te rendre à ton siège, tu constates que les gouters se mettent tout à coup à craquer terriblement —



et ta confusion est à son comble quand le comédien remarque, de la scène, que s'il possédait une machine aussi criarde, il lui donnerait sûrement quelque chose à boire.



T'a pas profité de l'entr'acte suivant pour aller prendre une BLACK HORSE? L'humeur même la plus massacrante ne résiste pas à ça.

dites simplement — "Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"

T'a pas essayé la Kingsbeer

Nous l'avons! Le Nouveau ROGERS PERFECTIONNÉ RADIO À GRILLE-ÉCRAN



avec le MODULATEUR ROGERS Nouveau Lowboy avec portes \$230.00

Complet avec lampes garanties et véritable haut-parleur Electro-Dynamique.

L'une des plus frappantes et des plus belles formes de cabinet de la saison. devant à section en relief, au centre. Dessus biseauté et magnifiquement travaillé. Portes, panneaux et pieds richement ornements.

SELECTIVITE HAUTEMENT DEVELOPEE

La sensibilité du Rogers est exceptionnelle depuis des années. La selectivité du nouveau Rogers à grille-écran perfectionné est tout aussi hautement développée dans les modèles 1931.

LA COMPAGNIE P. T. LÉGARÉ, Limitée MONTMAGNY, P. Q.

SAINTE-HÉNÉDINE

Le 15 sept., est décédée Dame Désanges Gagnon, épouse de feu M. Jos. Laflamme, à l'âge de 89 ans et 6 mois.

Le service et la sépulture eurent lieu le 18, au milieu d'une nombreuse assistance. La levée du corps fut faite par Mgr le Chanoine Laflamme, curé de la Basilique de Québec, neveu de la défunte.

Le service fut chanté par M. le Curé de la paroisse. Les membres du chœur de l'orgue exécutèrent la messe des morts avec beaucoup d'âme. Mme Jos. Boulet, organiste, accompagnait.

Les porteurs étaient: La croix: M. J. Bte Boutin; le cercueil: MM. Célestin Bouffard, Eusèbe St-Pierre, Calixte Dion et Ls Landry. M. Adrien Dion, portait la couronne de fleurs.

Conduisaient le deuil: Son fils, M. Jos. Laflamme et son épouse, ses gendres et ses filles: MM. et Mmes Emmanuel Couture, Jos. Chabot, E. Roy, Luc Dallaire, Ern. Provencal, MM. Frs Bilodeau, Jos. Roy, M. et Mme Nap. Gagnon M. Aug. Laflamme, ses petits-enfants, MM. et Mmes Richard Bédard, Jules Toussaint, F. Morin, Lévis Laflamme, Mme Alf. Corrivéau, MM. et Mmes Apollinaire Chabot, Art. Roy, René Morisset, M. Lucien Roy, Mlle Cécile Roy, ses neveux: M. Alp. Laflamme de Lévis, M. et Mme Alp. Laflamme, Abénakis, de Ste-Claire, M. et Mme L. Gagnon, Mme Croteau.

Dans l'assistance, nous avons remarqué de l'étranger: M. le Dr et Mme Chabot, Mlle Daisy Chabot, M. E. Couture, de Ste-Claire, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Les paroissiens se sont fait un devoir d'assister nombreux aux funérailles.

Pendant l'office funèbre, Mgr Laflamme était présent au chœur. Après le service, il se rendit au cimetière, accompagné de M. le curé et répondit aux dernières prières faites pour le repos de l'âme de sa vénérable tante.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos. Boulet.

Nos sympathies. Mlle Hectorine Lecours est en promenade pour quelques semaines chez son frère, M. Rosario Lecours, chef de Garon à Heron Bay Ont.

Mariages Le 22 sept., Mlle Adrienne Mercier, fille de M. Ls Mercier, épousait M. François Garneau, de Québec. M. Louis Mercier accompagnait sa fille et M. Adolphe Garneau servait de témoin à son fils.

Les époux sont partis en voyage de noces. A leur retour, ils demeureront à Québec.

Le 24, M. Wilfrid Marceau a épousé Mlle Angéline Dumont. M. Félix Dumont servait de témoin à sa fille et M. Ovide Marceau, frère du marié, accompagnait son frère.

Mgr Laflamme, curé de la Basilique de Québec, et cousin de la mariée leur donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, il y eut réunion à la demeure de M. Félix Dumont, laquelle était rehaussée par la présence de Mgr Laflamme.

Le soir, tous se rendirent à St-Anselme à la résidence du marié, où fut servi le souper, suivi d'une agréable soirée.

Nos meilleurs vœux. M. Chs Pomerleau a vendu son terrain et sa ferme, pour cause de

SAINT-MARCEL

Le 29 septembre, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Arthur Thibault, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé P. Crépeau. Les porteurs étaient: MM. Nap., Eugène, Philippe et Alphonse Thibault, beaux-frères de la défunte. La croix était portée par M. Cervule Blanchette et le corbillard conduit par M. Jos. Tremblay.

Le deuil était conduit par: Son époux, M. Arthur Thibault, ses fils, MM. Antoine et Alfred Thibault, ses filles, Mme Ronald Bélanger, Mmes Agnes et Marie Thibault, sa mère, Mme Vve Alexis Pelletier; ses frères, MM. Jos., Polycarpe et Hormidas Pelletier, ses sœurs, Mmes Jos. Tremblay et Servule Blanchette; ses belles-sœurs, Mmes Jos., Polycarpe et Hormidas Pelletier de St-Marcel, Mme Nap. Thérèse de Cap St-Ignace, Mmes Wilfrid Morin, Eugène, Philippe et Alphonse Thibault, de Montmagny, ses neveux, et nièces, M. et Mme Charles Ant. Blanchette, de St-Pamphile, MM. et Mmes J.-Baptiste Morin et Alexis Morin de St-Marcel, Mmes Marie et Yvonne Morin, Jeannette Thibault et Hénédière Pelletier, MM. Odias Boulé, Ant. Pelletier, J. Morin, Philippe et Jos. Thibault.

Parmi les étrangers, on remarquait: Mme Vve Lamarre, M. et Mme Jos. Poitras, L'Islet, MM. et Mme Chs et Welly Drapeau, Mme F. Mercier, M. Alph. Bissonnette, tous de Ste-Apolline, M. et Mme A. Carlos et M. Wilfrid Bélanger de St-Cyrille et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: MM. Eug. et Philippe Thibault de Montmagny. Bouquets spirituels: Mme Vve Alexis Pelletier, Mme Fort. Boulé, de Mattice, MM. et Mmes Polycarpe Pelletier, Ronald Bélanger, St-Marcel, Wilfrid Morin de Montmagny et Jos. Poitras de L'Islet, Eug. et Alphonse Thibault, de Montmagny, Rvde Soeur Claude du Sacré-Coeur de Scottstown.

Sympathies: Les familles Chs Couillard, Jos. Eugène Morin, M. et Mme Enoch Talbot St-Marcel, Mmes Jeanne-A. Thibault, Lauretta Morin et Clotilde Poitras, L'Islet, M. Ant. Pelletier. A cette famille éprouvée, nous réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

M. Arthur Thibault et la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de Mme A. Thibault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies, visite ou assistance aux funérailles.

Quarante-Heures Du premier au 3 oct., nous avons eu les pieux exercices des Quarante-Heures. L'assistance fut nombreuse à tous les exercices de ces saints jours. Chacun voulait, par une communion fervente, réparer les négligences du passé et offrir au Divin Coeur de Jésus, un tribut de réparation et d'amour.

MM. les curés Falardeau de Ste-Apolline, Mercier de St-Cyrille et Pelletier de St-Adalbert, sont venus prêter leurs généreux concours à notre curé à cette occasion.

Mlle Armandine Aubert de St-Cyrille, passe quelques jours chez des parents.

LA DURANTAYE

Divers M. et Mme France Lessard et Mlle Audéla Lessard sont partis depuis une quinzaine pour Québec, où ils passeront l'hiver.

M. et Mme J.-Paul Mercier, qui sont de retour de leur voyage de noces, étaient, dimanche dernier, en visite au presbytère, les invités de leur oncle, M. le curé Chouinard. Ils étaient accompagnés d'un grand nombre de parents et d'amis.

Mme Edouard Catellier est en promenade à Montréal, chez des parents et amis, pour une huitaine de jours.

Mlle Honorine Lamontagne de Québec, est en vacances chez ses parents.

Euchre Mardi dernier, avait lieu dans la salle St-Omer, une partie de cartes organisée par les jeunes gens de la paroisse. Ils ont remporté un grand succès.

Naissance M. et Mme Thérèse Pelletier sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant.

Nos félicitations. Tableau d'Honneur à l'École du Village. — Elèves arrivés premiers au concours de septembre: 6e Année: Jeannette St-Pierre. 5e Année: Thérèse Martineau. 4e Année: Lilliane Levesque. 3e Année: Marthe Levesque. 2e Année: Pauline Roy. 1ère Année: Jacqueline Pouliot. Cours Prép.: Doris Marquis.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG



Pilules Dodd pour le Rein

SAINT-ROCH DES AULNAIES

MARIAGES Le 1er octobre, a été béni le mariage de Mlle Eva Fournier, fille de M. Jos. Fournier de cette paroisse, à M. Lionel Boucher de Tourville.

Le même jour, Mlle Jeannette Pelletier, fille de M. Edouard Pelletier, unissait sa destinée à M. Ovide Casault de Montmagny.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux. Mme G. Marier est allée à Lévis, dernièrement, visiter sa fille, Anna-Marie, Inst.

M. Oscar Landry de Québec, était dans sa famille, dimanche dernier. M. Alf. Pelletier, de Manchester, était chez M. Ph. Deschênes et autres parents au cours de la semaine dernière.

Brunette.

SAINT-EUGÈNE

IN MEMORIAM Dimanche, le 28 septembre, s'éteignit pieusement dans le Seigneur, Dame Irénée Bernier, à l'âge de 72 d'un grand concours de parents et rent lieu le 1er octobre, au milieu ans. Son service et sa sépulture eurent lieu, qui se sont fait un devoir de venir rendre un dernier hommage d'estime à cette femme de bien, décédée après plusieurs mois de maladie, souffrante avec la plus grande résignation.

L'église, pour la circonstance, était décorée de ses plus riches tentures de deuil. A cette famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. Jos. Deschênes et son fils, Réal de Montréal, étaient chez des parents et amis, au commencement de la semaine. Lundi, à 8 heures, eut lieu le service anniversaire de feu Mme Antoinette Caron.

BUREAU LAFLAMME

M. et Mme Pierre A. Létourneau, née Estelle Gaudreau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 29 sept., sous les noms de Marie, Irène, Mariette, Thérèse, Parrain: M. Adélaïde Gaudreau, marraine: Mlle Marie Coulombe de Montmagny. Porteuse: Mme Johnny Beaudoin.

M. et Mme Josephat Coulombe étaient en visite dimanche, chez des parents. M. J. A. Michaud de Ste-Anne de la Pocatière, était en voyage d'affaires dans notre paroisse ces jours derniers.

ST-PHILIPPE DE NÉRI

BAPTEME M. et Mme Arthur Chamberland, née Jeannette Pelletier, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé le 5 octobre, sous les prénoms de Joseph, Rosaire, Réal. Parraine et marraine: M. et Mme Napoléon Pelletier, oncle et tante de l'enfant, et Mlle Antoinette Chamberland portait son neveu sur les fonts baptismaux.

LA MINUTE GAIE

Conversation enfantine Jeannine, six ans, et Guy, cinq ans, tous deux à bord du bateau qui les ramène de Gaspé à Montréal, restent en contemplation devant la mer qui s'étend à perte de vue.

—Tout de même, dit Jeannine, qui, déjà, de temps en temps, émet de petites idées philosophiques, tout de même, il est puissant celui qui a fait toute cette eau... —Qui, répondit Guy gravement, en hochant sa petite tête. Et celui qui a fait le trou, donc?... La force de l'habitude

Un bon jeune homme épris de la fille d'un petit commerçant, s'est décidé à demander sa main au papa, lequel, déjà renseigné, la lui accorde séance tenante.

—Alors, conclut le jeune homme, j'emporte votre promesse? —Parfaitement, répond le père. Et, entraîné par l'habitude professionnelle, ajoute: —Faut-il vous l'envoyer?... Avocasserie

On plaire une affaire importante, la discussion est très animée. Un

des avocats, à bout d'arguments, reproche à son adversaire son inexpérience: —Sachez, jeune homme, s'écrie-t-il, que je suis à cheval sur le Code! —Prenez garde alors, mon cher confrère, il faut se défier des bêtes que l'on ne connaît pas... Philosophie

—Je prétends qu'un homme marié est toujours mieux informé qu'un célibataire. —Naturellement, ce que le premier ne sait, sa femme le lui dit. L'inconvénient pour un dentiste d'habiter près de la Gare

—C'est votre tour, Madame. Les convenances se sentent et ne se démontrent pas. — Chesnelong.

Le train est là?... —Comment?... Quel train?... —YAH! excusez, je me suis trompée de salle d'attente!

Le Champignon —Ca c'est assez drôle moi qui m'y connais, voici un champignon que je n'ai encore jamais vu. —C'est peut-être une maison qui lance une nouvelle marque!

Ce n'est pas un Normand —Permettez-moi de vous présenter ma femme... —Non, merci, j'en ai une... Les convenances se sentent et ne se démontrent pas. — Chesnelong.

MESDAMES Protégez-VOUS PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles Exigez les ANÉMIE, FAIBLESSE, NERVOUSITÉ MALADIES PARTICULIÈRES AUX FEMMES Traitement: de 2 1/2 A 5 CENTS par jour... suivant l'âge Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

MESSEIERS Protégez-VOUS PILULES MORO Pour les HOMMES MAUX DE REINS MAUX DE TÊTE ÉPUIÈSEMENT MAUVAISE DIGESTION RHUMATISME MANQUE D'APPÉTIT Traitement: de 2 1/2 A 5 CENTS par jour... suivant l'âge Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Une nouvelle valeur pour le DOLLAR d'aujourd'hui!

NASH Annonce 3 nouveaux HUITs et un nouveau SIX

JAMAIS un véhicule moteur d'une telle qualité ne fut offert à un prix si sensationnellement bas. La saisissante différence devient littéralement apparente immédiatement quand vous faite le contraste des prix des nouvelles et plus belles séries Nash, avec les prix des modèles correspondants de l'année dernière.

Les minimes frais improductifs de l'administration, l'élimination du capital emprunté, la remarquable prévoyance des manufacturiers seuls rend Nash capable d'offrir tant pour si peu.

L'exemple unique de donner pleine valeur si com-

plète dans l'industrie, fut établi en novembre dernier. A ce moment C. W. Nash et le puissant groupe exécutif qui l'entoure ont eu une claire prévision des conditions présentes. Ils commencèrent immédiatement de dessiner des chars offrant une valeur si grande, si indiscutable en vue de dépasser toutes les exigences de l'acheteur.

Le résultat est immédiatement apparent. Même une rigide inspection de quatre nouveaux chars Nash établi le fait que rien ne peut même les approcher véritablement en valeur que le dollars peut obtenir dans leurs rangs de prix respectifs.

PRIX SENSATIONNELS!

Table with 4 columns: Styles, Le Nouveau Six, Six de l'an dernier, Différence de prix. Rows include Sedan (4 portes), Coupé, Coupé (siège arrière), Sedan (2 portes).

Table with 4 columns: Styles, Le Nouveau Huit, Huit double ignition de l'an dernier, Différence de prix. Rows include Sedan (4 portes), Coupé, Coupé (siège arrière), Sedan Spécial (4 portes).

Legare Automobile de Montmagny Ltée

MONTMAGNY, Qué.

LA POUDRE À PÂTE "MAGIC" ne varie jamais

Ses qualités uniformes pour faire lever la pâte donnent toujours les mêmes résultats à chaque cuisson. Sur 4 ménagères canadiennes qui cuisent à la maison, 3 disent qu'elles l'emploient parce qu'elle donne toujours de meilleurs résultats.

Essayez cette Recette de Muffins

- 1 cuillerée à soupe beurre 3 cuillerées à thé Poudre à Pâte "MAGIC"
2 cuillerées à soupe sucre 3 cuillerées à thé sel
2 œufs 1 tasse lait doux
2 1/2 tasses farine 1 tasse lait doux

STANDARD BRANDS LIMITED PRODUITS GILLET

FUNÉRAILLES DE M. JOSEPH BOIS

Saint-Jean Port-Joli. — Le 28 dernier, se décait pieusement, entouré de ses enfants, un brave et honorable citoyen de la paroisse, sieur Joseph Bois, âgé de 77 ans, époux de feu dame Isabelle Guy.

La foule de parents et d'amis qui se pressa, lundi le 29, pieuse et recueillie, dans l'antique église de St-Jean, était une preuve évidente de l'estime dont jouissait le regretté disparu.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Marcel Desjardins, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Une centaine de voitures et automobiles composaient le cortège funèbre. La croix était portée par M. Boniface Bélanger, maire de la paroisse; M. Ernest Bélanger conduisait le corbillard.

Six neveux du défunt portaient le cercueil: M. Herméridge Bélanger, de St-Antoine; M. Zéphirin Bélanger, de St-Alexandre; M. François et M. Boniface Bois, de St-Pamphile, et MM. Adolphe et Louis Bois de St-Jean Port-Joli.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt: M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Ernest, contre-maître, de Ste-Anne; Louis-Joseph, cultivateur, de St-Jean Port-Joli; Georges, cultivateur à Charlesbourg; Joachim, industriel, à Montréal; Eugène, cultivateur, à St-Jean Port-Joli; Antoine, plombier à Québec; son gendre, Pierre Trudel, employé civil, de Charlesbourg; ses frères: Désiré, de St-Pamphile, et Samuel, de Garthby; ses petits-fils, Lucien, Louis-Philippe, Maurice, Jules et Gérard Bois, Ambroise Trudel.

Neveux et arrière-neveux: St-Antoine et Elisée Pelletier, de Ste-Anne; Alp. Boucher, de St-Pacôme; Ant. Bois, St-Gérard; docteur J.-A. Bélanger, Montmagny; docteur Elzéar Bois, Québec; Alfred Gagnon, St-Flavien, Albert Bois, St-Hyacinthe; Abel Bois, Montréal; J. Bois, Hébertville Station; Clément Bois, Ste-Perpétue; Zéphirin Bois, Saint-Pamphile; Jos. Bélanger, St-Aubert; J.-A. Fournier, St-Damase; Armand Fournier, Tourville; J.-E. Lafamme, Lauzon.

La levée du corps, Mgr Lebon, supérieur du collège de Ste-Anne, officiait.

Le service fut chanté par M. l'abbé Saluste Bélanger, curé de St-Michel, neveu du défunt, assisté comme diacre de M. l'abbé Noël Pelletier, procureur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Edgar Chouinard, de l'Archevêché, neveu du défunt.

Aux autels latéraux les messes furent célébrées par M. l'abbé H. Bois et M. l'abbé Thomas Bélanger, vicaires à Ste-Anne.

Assistaient au chœur: Mgr Lebon, supérieur du collège de Ste-Anne, M. l'abbé Odilon Gosselin, représentant de l'Université Laval, MM. les abbés E. Nadeau, du Séminaire de Québec, Georges Guy, de Kamouraska, Alphonse Têtu, S. Chenard, St-Aubert, Eugène Pelletier, St-Philippe de Néri, Emile Martin, Ste-Hélène, Alphonse Langlais, de Saint-Pascal, J. E. Donaldson, L'Islet, Eléusippe Rochette, Ste-Perpétue, Georges Mercier, St-Cyrille, Odilon Guimont, Ste-Anne, Hector Filion, Collège de Ste-Anne, M. Picher, Ance-Gardien, Armand Proulx, Saint-Joch, Saluste Boulet, Collège de Ste-Anne, J. S. Théberge, Rivière-Beauport, Charles Bourque, Collège de Ste-Anne, Omer Fortin, Berthier, Ernest Proulx, St-Eugène, Léonce Pelletier, Ste-Louise, Alphonse Morin, St-Eugène, Alphonse Fortin, Collège Ste-Anne, Léon Destroismaisons, collège Ste-Anne, Louis Bonenfant, St-Damase, Numa Boulet, École d'Agriculture, Ste-Anne, Ed. Gaudoin, École d'Agriculture, Ste-Anne, Joseph Roberge, Ste-Perpétue, Maurice Proulx, Albert Rousseau, Pascal Potvin, Julien Verrault, Ste-Anne.

Monsieur l'abbé Léon Destroismaisons, du Collège de Ste-Anne, touchait l'orgue, et la maîtrise de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Plante, vicaire, rendit parfaitement la messe des morts en chant grégorien.

Dans l'assistance nous avons remarqué: M. Fernand Pafard, M. P. M. Georges Bouchard, M. P. l'honorable Elisée Thériault, M. C. L. M. les députés à la Législature, Adélard Godbout et Pierre Gagnon, M. Léo Brown, représentant du ministère de l'Agriculture, F. Fleury, du "Bulletin de la Ferme", L. Raynaud, L.-A. Dupuis, N. P. Rosaire Proulx, E. Campagne, Aimé Boutet, de Ste-Anne, Joseph David et Honoré Bédard, Ancienne-Lorette, Alfred et Emilio Blais, St-Aubert, notaire Lavoie, Ste-Perpétue, notaire Jean, Jos. Lemieux, L'Islet, notaire Jos.-N. Bernier, St-Jean P.-J., J.-B. Potvin, St-Jean P.-J., docteur E. Lizotte, St-Jean P.-J., notaire Deschênes, St-Jean P.-J., Ludovic Verrault, St-Jean P.-J., N. Albert, Ls-Alp. Belzile, Chs-H. Lavoie, Thadée Albert, Bruno Gaudet, de Rimouski, Pierre St-Hilaire, P. Lizotte et P. Tremblay, de l'hôpital Général, Québec, P.-W. Lévesque, St-Pascal, Luc et Fernand Dupuis, de St-Roch-des-Aulnaies, Oct. Auclair, de P. de l'Étoile, Ste-Anne, Utric Talbot, Emile Cloutier, J.-S. Caron, Jos. Bernier, de l'Islet, B. Baribeau, C. Perrault, surintendant, P.-E. Mercier, de Ste-Anne, D. Blanchet, Ste-Louise, Josephat Fournier, Philippe Fortin, Ferdinand Caron, Onésime Morin, Saluste Deschênes, Adélard Leclerc, Elie Dumas, de St-Jean P.-J., Eug. Lapointe, St-Damase, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les religieuses de la Congrégation N.-D. étaient représentées par les Révérendes Mères de la Rédemption, Ste-Louise-Marie, Ste-Léopoldine et Ste-Ambrosine, de Québec, et Soeur St-Alfred le Grand et Mère St-Albert, de l'École Ménagère de Saint-Pascal.

Monsieur Bois méritait ce témoignage d'estime de ses concitoyens; il laisse la réputation enviable d'un chrétien exemplaire, dont toute la vie s'est dépensée sans bruit, pour le bonheur de sa famille. Il fut aussi un agriculteur averti, qui a suivi de près l'évolution de l'Agriculture, et il légua à son fils le vieux domaine ancestral, en pleine voie de prospérité. Nous réitérons à la famille Bois nos sympathies les plus sincères dans leur cruelle épreuve.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEI

NOTRE CAISSE POPULAIRE

Notre Caisse Populaire, fondée le 28 septembre 1913 par M. le Commandeur Desjardins, de Lévis, vient de terminer sa 17ième année sociale. Il nous fait plaisir de mettre à la connaissance du public un compte-rendu de ses opérations financières. Le mouvement général des arriérés rentrés depuis la fondation de la Caisse est de \$2,457,986.61. Notre chiffre d'affaires de l'année est de \$256,784.63. Une augmentation de \$102,525.60 avec l'an dernier. Il a été dépensé \$1,822,057.14. De ce montant il a été retiré \$1,635,915.74. Balance: \$186,141.40. Dépôts dans \$159,291.68. Nous avons un Capital Social de \$21,405.38. Il a été pris cette année 123 parts. Les prêts se chiffrent à \$730,591.93. Sur ce montant, il a été remis \$505,546.77. Le montant prêté actuellement est de \$225,045.16. Nous avons prêté dans l'année: \$92,938.08. Les bénéfices de l'année ont été de \$12,435.71. Nous avons payé \$1,476.28 comme boni à 7% aux sociétaires et \$8,079.01 sur les dépôts à 4 1/2%.

Nous avons un Fonds de Réserve de \$16,063.72 et un Fonds de Prévoyance de \$2,162.96.

Notre actif est de \$235,998.26. En caisse le 30 septembre: \$10,283.59.

Il y a actuellement à la Caisse 594 sociétaires, 633 déposants et 122 emprunteurs.

Le Conseil d'administration est formé comme suit: Comité de Direction: Rév. Frs St-Pierre, MM. Joseph Massé, David Lévesque, Johnny Dionne, Amédée Massé. Commission de crédit: MM. Louis St-Onge, Ludger St-Onge, Antoine Lebel. Comité de surveillance: MM. Joseph Jean, Alphonse Thériault, Jacob Dumais, M. l'abbé Alex. Jean et le chœur composé des chantres de St-Onésime et d'une partie des chantres de l'Église de St-Patrice de la Rivière du Loup, hommes et enfants.

Il va s'en dire que le chant fut des mieux rendus. Pour hausser l'éclat de cette belle fête, la Fanfare de Montmagny est venue prêter gratuitement son concours. Étaient présents: Mgr W. Lebon, Sup. du Collège de Ste-Anne, MM. les abbés A.-O. Guimont, curé de Ste-Anne, Eug. Pelletier, curé St-Philippe; Emile Martin, curé Ste-Hélène, On. Lamonde, curé de Kamouraska, Herm. Guy, chapelain de l'Hospice St-André, ainsi que MM. les abbés J. H. Fillion, Ass.Proc. S. Boulet, Alex. Jean, Art. Ferland, Jos. Lallemand, Ant. Levesque, Clément Leclerc, et Gérard Hudon du Collège de Ste-Anne, MM. les abbés Pierre Dumont, vicaire à St-Pacôme, Ths Bélanger, vicaire à Ste-Anne, Jos. Paré, vicaire à la R. du Loup, Fern. Viel de l'École Normale Supérieure de Québec et plusieurs R. Frères des E. C. de St-Patrice de la Riv. du Loup.

Dans l'assistance, on remarquait aussi plusieurs paroissiens de la Riv. du Loup et de plusieurs paroisses des alentours. Grâce à la générosité des paroissiens, une collation fut servie à l'école du Village aux membres de la Fanfare et du chœur de chant. Les paroissiens de St-Onésime garderont longtemps souvenir de cette jolie fête paroissiale, et à tous ceux qui nous ont honorés de leur présence, nous leur redisons un cordial "Merci" et "Au revoir".

M. le Curé a commencé cette semaine, la visite de la paroisse. Les paroissiens seront heureux de recevoir la première visite de leur nouveau Pasteur.

Mois du Rosaire. Tous les jours, à 4 heures, bon nombre de personnes se donnent rendez-vous aux pieds de la Reine du Rosaire pour solliciter dans une humble et confiante prière, "secours et protection". Petites funérailles. Dimanche, le oct., avaient lieu les petites funérailles de Laurent Blanche.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 18 septembre, est décédé M. Augustin Dancause, époux de Mme Clarisse Verreault, à l'âge de 77 ans. Le service et la sépulture, auxquels assistaient de nombreux parents et amis, eurent lieu le 22. M. l'abbé Larochelle officiait. Assistait au coeu: M. l'abbé Crépeault, de Saint-Marcel. Conduisait le char funèbre: M. Edmond Pelletier. Portait la croix: M. Joseph Carlos.

Portaient le cercueil: MM. Arthur Caron, Ferdinand Lord, Charles Lamarre et Daniel Lord. Les rubans du Tiers-Ordre étaient tenus par: MM. Amable Pelletier, Philias Duchesneau, Georges Lord et Alexandre Carlos. Conduisaient le deuil: son fils, M. Georges Dancause, d'East-Jeffrey, ses filles, Mmes Vve Honoré Lamarre, Vve Joseph Coulombe, Edmond Normand, ses frères, MM. Pierre Dancause, de St-Marcel, Charles Dancause, de Ste-Anne, M. Alfred Gamache, de L'Islet, son gendre, M. Edmond Normand, Mme Pierre Dancause, St-Marcel, M. Alfred Gamache, L'Islet, ses neveux et nièces, M. et Mme Maxime Dancause, Mme Charles Lamarre, M. et Mme Luc Dancause, St-Marcel, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 13, a été baptisée, Marie, Gabrielle, Thérèse, enfant de M. et Mme Joseph Harton, née Flore Gaudreau. Parrain: M. Aimé Lord, marraine: Mlle Lucia Lord, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Siméon Lord. Nos félicitations.

Le 29 sept., Marie, Rose, Monique, enfant de M. et Mme Alfred Labbé, née Jeanne Bernier. Parrain: M. Eugène Labbé, marraine: Mlle Rosanna Labbé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Théo. Coulombe. Nos félicitations.

M. le Curé est allé prêter son concours pour les Quarante-Heures de St-Marcel, la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Cloutier et leurs enfants, de St-Eugène, étaient chez des parents, dimanche.

M. J. Z. Dubeau, inspecteur d'école, a fait la visite des classes, ces jours derniers.

Mlles Yvette Bernier et Eva Paquet, institutrices, à St-Marcel, ont passé le dimanche dans leur famille. "Jocelyne."

SAINT-ONÉSIME

Belle Fête paroissiale. Dimanche, le 28 sept., avait lieu l'inauguration de notre église restaurée.

M. le Curé n'avait rien épargné pour donner à cette fête paroissiale tout l'éclat et la solennité possible. A 2 1/2 heures de l'après-midi, la foule se pressait à l'église pour la cérémonie, présidée par Mgr W. Lebon, Supérieur de Ste-Anne, qui nous donna le sermon de circonstance. En termes bien choisis, il nous rappela comment et pourquoi nous devons aimer notre église.

Le Salut du S. Sacrement fut chanté par M. l'abbé Emile Martin, assisté de MM. les abbés O. Lamonde et Herm. Guy, trois anciens curés de St-Onésime. L'orgue était joué par M. l'abbé Alex. Jean et le chœur composé des chantres de St-Onésime et d'une partie des chantres de l'Église de St-Patrice de la Rivière du Loup, hommes et enfants.

Il va s'en dire que le chant fut des mieux rendus. Pour hausser l'éclat de cette belle fête, la Fanfare de Montmagny est venue prêter gratuitement son concours. Étaient présents: Mgr W. Lebon, Sup. du Collège de Ste-Anne, MM. les abbés A.-O. Guimont, curé de Ste-Anne, Eug. Pelletier, curé St-Philippe; Emile Martin, curé Ste-Hélène, On. Lamonde, curé de Kamouraska, Herm. Guy, chapelain de l'Hospice St-André, ainsi que MM. les abbés J. H. Fillion, Ass.Proc. S. Boulet, Alex. Jean, Art. Ferland, Jos. Lallemand, Ant. Levesque, Clément Leclerc, et Gérard Hudon du Collège de Ste-Anne, MM. les abbés Pierre Dumont, vicaire à St-Pacôme, Ths Bélanger, vicaire à Ste-Anne, Jos. Paré, vicaire à la R. du Loup, Fern. Viel de l'École Normale Supérieure de Québec et plusieurs R. Frères des E. C. de St-Patrice de la Riv. du Loup.

Dans l'assistance, on remarquait aussi plusieurs paroissiens de la Riv. du Loup et de plusieurs paroisses des alentours. Grâce à la générosité des paroissiens, une collation fut servie à l'école du Village aux membres de la Fanfare et du chœur de chant. Les paroissiens de St-Onésime garderont longtemps souvenir de cette jolie fête paroissiale, et à tous ceux qui nous ont honorés de leur présence, nous leur redisons un cordial "Merci" et "Au revoir".

M. le Curé a commencé cette semaine, la visite de la paroisse. Les paroissiens seront heureux de recevoir la première visite de leur nouveau Pasteur.

Mois du Rosaire. Tous les jours, à 4 heures, bon nombre de personnes se donnent rendez-vous aux pieds de la Reine du Rosaire pour solliciter dans une humble et confiante prière, "secours et protection". Petites funérailles. Dimanche, le oct., avaient lieu les petites funérailles de Laurent Blanche.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

SAINT-VALLIER

DECES

Dieu visite notre paroisse et les morts se multiplient. Ainsi le 3, s'éteignait, après une courte maladie, Dame J. B. Bilodeau, née Marie Odile Roy, à l'âge de 76 ans.

Sa mort fut l'écho de sa vie, elle fut douce et paisible et c'est avec une admirable résignation qu'elle endura les grandes souffrances que Dieu lui envoya. Aussi est-elle allée recevoir sa récompense à La-Haut.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 6, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

C'est M. le curé Royer qui fit la levée du corps à la maison mortuaire et qui chanta le service accompagné de M. le curé Bélanger et M. l'abbé Joncas, tous deux de St-Michel, comme diacre et sous-diacre.

L'église était ornée de ses plus riches tentures de deuil pour la circonstance. Les porteurs étaient: MM. Pierre et Gaudiosse Bilodeau, J.M. Carbonneau de Berthier et Jos. Fontaine, tous neveux de la défunte. La croix était portée par M. Godefroid Berthel et le corbillard conduit par M. André Breton.

Conduisaient le deuil: M. J. B. Bilodeau, son époux, M. Art. Bilodeau, son fils, de Berthier, Mme Elz. Bernier, sa fille et son époux, de Montmagny, MM. Evariste et J. E. Bilodeau, P. E. Bernier, ses petits-fils, MM. Zéphirin et X. Roy, ses frères, MM. Jos. Z. Roy de Lévis, Rosario et Emile et Jos. Bilodeau, Jos. Carbonneau, ses neveux.

Dans la foule, on remarquait: MM. Cléo. Mercier, Eusèbe Roy, de Berthier, A. Lemieux, B. Roy, Ant. Leclerc, C. Ratté, Alex. Lemieux, Lévis, Edm. Roy, Amédée Bélanger, et une foule d'autres qui ont voulu témoigner leur estime à cette brave famille, en allant reconduire cette regrettée défunte à sa dernière demeure.

Nos sympathies à la famille en deuil.

M. et Mme L. P. Roy, M. D. de Québec, et leur bébé, étaient, dimanche en visite chez leurs parents, M. et Mme J. L. Roy.

Mlles Chabot de Québec, étaient ces jours derniers, les invitées de leurs cousines, Mlles Harpe.

M. et Mme Edm. Roy sont de retour d'une promenade à la Rivière du Loup. Ils ont fait le trajet en auto.

M. et Mme Jules Lecomte et leurs bébés, de St-Pascal, étaient, dimanche, les hôtes de M. et Mme J. Lecomte.

Honneur au mérite. Il nous fait plaisir d'annoncer que Mlle Marguerite Rochefort, aujourd'hui Mme J. E. Pouliot, de La Duchantaye, a reçu par l'entremise de M. l'inspecteur Jolin, une gratification de \$200.00 du Département de l'Instruction Publique, pour ses succès dans sa dernière année d'enseignement.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

Le 30, est décédé Samuel Pelletier, enfant de Mme Vve Omer Pelletier, à l'âge de quatre ans. Nos sympathies.

Le 19, est décédé, Ludvine, enfant de M. et Mme Octave Richard, à l'âge de 22 mois. Nos sympathies.

SAINT-MARGUERITE

MARIAGE

Mardi, le 8 octobre, aura lieu le mariage de M. Joseph Trachy, plombier, fils de M. et Mme Jos. Trachy, cultivateur, de cette paroisse, avec Mlle Marie Yvonne Pouliot, fille de M. Arthur Pouliot, de cette paroisse. A ce mariage le chant sera fait par la chorale des Demoiselles du village.

Nos félicitations.

M. le Curé ayant fait sa visite de paroisse dernièrement, nous a donné au prône hier les statistiques suivantes de la paroisse:

Population, 1091 âmes. Familles, 193. Communiant, 860. Non communiant, 231. Absents, 30.

Au Séminaire de Québec, 2; Collège de Beauceville, 3; Couvent de Ste-Marie, 1; Couvent de Valley-Jonction 2; Couvent de Frampton, 4; Ecoles 10 et 11 institutrices.

M. le Curé est rendu aujourd'hui assisté à la conférence ecclésiastique à St-Isidore.

—Les exercices du mois du Rosaire ont lieu dans l'après-midi les jours de classes, ce qui permet à tous les élèves d'y assister.

—Mme J. B. Gagnon est actuellement en promenade à Montréal.

—Mlles Marie-Ange et Desneiges Massé se sont rendues à Ste-Marie, la semaine dernière, assister au service d'une vieille tante, décédée à l'hôpital de Ste-Marie.

—Mlle Marie Gagnon a passé quelques jours dernièrement chez Mme G. L. Morency, à St-Isidore.

—Mlle Annette Roy, de Montréal, en promenade chez sa mère, Mme Vve Romuald Roy.

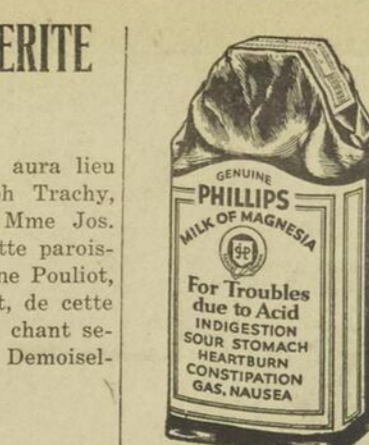
—M. Arthur Beaudoin est malade depuis quelques jours. Nous lui souhaitons une prompte guérison. "Mariette."

Le plaisir le plus délicat des âmes vaines est de découvrir le défaut des âmes fortes. — Vauvenargues.

Vous n'éprouverez pas de troubles sérieux si vous servez de ce remède

Quand vous vous sentez ennuyé, bilieux et maussade, quand votre langue est blanche et que vous perdez l'appétit, ne vous inquiétez pas outre mesure. Le malaise est probablement dû à la constipation. Prenez un bonbon Cascares ce soir, et constatez quel soulagement prompt s'en suit. Plus de maux de tête, plus de gaz d'estomac. L'appétit revient avec une digestion moins laborieuse. Prenez un autre bonbon le lendemain et surlendemain soir. — L'effet sera merveilleux.

Les Cascares sont faits de pur Cascara. Les médecins s'accordent à dire qu'ils renforcent les muscles intestinaux. — 10c chez tous les pharmaciens.



TROP D'ACIDE

Beaucoup de gens, deux heures après leurs repas, croient souffrir d'indigestion. Ceci est un excès d'acide et se corrige par un alkali. Le meilleur et le plus sûr remède est l'efficacité du Lait de Magnésie Phillips. Les médecins le considèrent comme un "standard" depuis 50 ans. Une cuillerée à thé dans l'eau neutralise le coup plusieurs fois son volume d'acide. Les symptômes, tels que maux de tête, gaz, brûlements d'estomac, etc., disparaîtront dans cinq minutes.

Quand vous connaîtrez cette méthode, vous n'en utiliserez jamais d'autres, et vous n'éprouverez jamais d'acidité de l'estomac. Faites ceci pour votre propre santé.

Assurez-vous que vous avez l'authentique Magnésie de Phillips prescrite par les médecins. Cette Magnésie est toujours sous forme liquide, jamais en tablettes. Cherchez le nom "Phillips" et le mot "Genuine" en rouge.

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC



LA PAGE DES DAMES

CAUSERIE DU JEUDI

LA VIEILLE CHEMINÉE

A l'approche des mauvais jours d'automne nous avons jeté un tendre regard vers la bonne vieille cheminée de notre chez-nous. La cheminée... la reine des cuisines d'autrefois, l'hôte appréciée des vastes salles à manger ou du salon, aujourd'hui la compagne aimée des petits boudoirs mignons ou nous aimons à rêver doucement. Elle ouvre sa large bouche noirâtre et tire une grande langue rouge. Le gaz et l'électricité ont bien essayé de la détrôner, mais elle s'est fait fi de tout ce moderne, et elle règne encore parce qu'on l'aime, parce qu'elle fait partie de ce vieux temps de jadis si cher à nos cœurs.

« Et puis, le feu de bois, c'est si gentil, ça vous tient si bien compagnie les soirs d'hiver », disent les maîtresses de maison. En effet, la flamme tient compagnie, vivante, animée, avec ses étincelles et ses joyeux crépitements, avec ses lueurs couleurs de songes, avec ses flammes rouges aux guerrières ardeurs. C'est la lumière, c'est la chaleur qui répand la joie et le bien-être partout. C'est le coin préféré du penseur, du poète. C'est le rendez-vous des petits avant de regagner le lit, et le bon vieux papa ne connaît pas de meilleur délice que de venir y fumer sa pipe.

Mais... la cheminée a parfois ses caprices... Elle se refuse parfois à remplir son office et elle rejette avec force, d'asphyxiants tourbillons de fumée. Elle devient insupportable, et voilà que même elle se pique d'orgueil, et à son extrémité contraire elle flambe bien, très bien, trop bien... Pour éviter ces accidents assez ennuyeux on a recours de temps en temps au ramoneur. Vous connaissez tous l'appel du ramoneur qui à l'automne passe dans les rues de nos villes et de nos villages. Il annonce l'hiver tout comme le départ des hirondelles!...

Ainsi sont nos âmes, mes amies, de belles grandes cheminées, chaudes, lumineuses. Mais hélas, le péché y laisse des traces bien sombres que nulle pénitence ne réussit à effacer. Il leur faut passer au ramonage. Ce ramonage c'est le purgatoire, ou toute âme doit subir l'épreuve de la purification. Quoique passager, ce séjour est bien cruel et il faut avoir une pensée pour les malheureuses âmes qui y sont plongées.

Aussi, le soir, près de la cheminée, en écoutant les « contes du coin-du-feu » que les mères-grands excellent à narrer, conservez la louable habitude de la prière du soir. Et dans cette prière, qui montera tout droit sur l'aile de la fumée, n'oubliez pas ceux qui attendent le secours de votre pieux souvenir.

MARTHE de LAVOYE.

Les Belles Poésies

Poème inédit.

« LA QUERELLE »

A quoi bon se mentir plus longtemps : Bon voyage!
Tu n'auras plus au moins d'aveux à rédiger,
Plus de prétextes faux, plus de pleurs à forger
Quittons-nous ce soir même et changeons de visage!

Quelques jours de cafard seront vite passés;
Je lirai Rabelais qui saura me distraire.
C'est égal! Tu savais, quelquefois, bien me plaire...
N'en parlons plus. Tous ces moments sont effacés!

Pars! ...
Serrons-nous la main en simple camarade.
Je vais te reconduire, il est tard, c'est prudent.
Puis, une fois là-bas tu m'écriras souvent?
Je t'aime... c'est-à-dire ton papier vert-jade!!!

Lévis, Sept... 1930.

CHARLES E. HARPE.

AU COIN DU FEU

CAUSERIE DU SOIR

Comment essayer de servir à la fois Dieu et le diable

Être chrétien comme l'Eglise le demande, c'est bien difficile. Il y a tant d'obligations à remplir, tant de sacrifices à faire! Il faut se refuser tant de choses qui seraient si agréables au cœur et si douces à la sensualité!... Ces devoirs chrétiens me gênent dans mes plaisirs... Je ne puis pas m'amuser comme je le voudrais... Ils me gênent dans mes affaires... Quand je pourrais faire un bon coup, une voix me crie aussitôt: — Non pas de cela! Telle ou telle loi de Dieu le défend... Oui vraiment, la vie chrétienne impose à l'homme un fardeau bien pesant et bien ennuyeux... C'est si monotone de rester toujours bon garçon!...

ouvertement les maximes du monde; abandonner toute pratique religieuse, pour me lancer dans la vie de plaisir et d'indépendance, ce serait bien hardi. Je n'ose pas aller si loin... Que dirait ma femme? Que penseraient mes petits enfants? Oh! non, je ne suis pas prête à donner franchement mon âme au diable...

Que faire?... N'y aurait-il pas moyen de garder quelques pratiques religieuses, pour rassurer ma conscience et ne pas scandaliser ma famille, tout en me donnant plus de marge pour le plaisir et les affaires?... La chose est possible me semble-t-il... Toutefois pour plus de sûreté consultez.

En consultation chez l'avocat du diable

M. X... se rend chez l'avocat du diable et lui expose les perplexités de son âme... Il est bien reçu... et la consultation prend une tournure qui lui est très favorable.

— Mais oui, mon cher Monsieur, la chose est faisable... Dans les

grandes villes, bon nombre de catholiques usent de cet expédient. Ils s'arrangent ainsi leur existence en partie double qui leur laisse liberté entière pour le plaisir et les spéculations risquées tout en gardant vis-à-vis de la famille et de leurs concitoyens une attitude d'hommes honnêtes et chrétiens.

— Bien volontiers je vous aiderai dans cette entreprise... Mais, pour y réussir, il faut deux dispositions sans lesquelles rien ne marchera. La première est d'avoir une conscience large, accommodante, peu susceptible de scrupules... La deuxième, de n'interroger cette conscience que le moins souvent possible...

— Soyez tranquille, Monsieur, ce deux dispositions-là, je les possède... Je ne suis pas scrupuleux, croyez-le bien... Quant à l'examen de conscience, je ne le fais jamais qu'une fois l'an à Pâques... et encore!...

— Fort bien, Monsieur, nous nous entendrons à merveille. Je vais répondre à votre consultation et vous dire comment s'y prendre pour servir à la fois Dieu et le diable... C'est bien là ce que vous me demandez n'est-ce pas?... Inutile entre nous de faire des réticences et de voiler nos intentions...

Mais tenez, réflexion faite, au lieu de conseils qui seront longs et peut-être ennuyeux, si nous allions faire une promenade en ville?...

Nous verrions comment des femmes demi-mondaines, des hommes demi-chrétiens s'arrangent pour concilier ensemble la religion et le plaisir, pour servir à la fois Dieu et le diable.

— L'idée est excellente. Je suis à vos ordres... Allons.

La jeune fille et la vie mondaine.

L'avocat du diable. — Tenez, voici deux jeunes filles, deux anciennes amies du couvent qui causent ensemble. Leur conversation sera sans doute intéressante... Écoutez.

Marie. — Mais enfin, ma chère Mathilde, laissez-moi vous le dire en franchise, vous voilà bien loin de la vie chrétienne que vous meniez au couvent, il y a deux ans à peine.

Mathilde. — Mais pas du tout, Marie, je continue toujours à prier matin et soir; je vais à la messe le dimanche et je communie tous les mois.

Marie. — Ces pratiques de piété sont bonnes, sans doute, mais encore faut-il que la vie y corresponde. Prière est bien, mais agir est mieux ou plus tôt, l'on ne prie que pour avoir la force d'agir et de faire de bonnes œuvres. Or quelle est votre vie aujourd'hui? Vous êtes une des élégantes les plus remarquées sur la rue. Vous courez les bals et les soirées et, je le sais, vous ne vous faites aucun scrupule de porter des robes décolletées.

Mathilde. — Je ne fais pas la mode, je la suis. Il faut bien s'habiller comme les autres, si l'on ne veut pas être ridicule... Personne, excepté quelques vieilles prudes, ne se scandalise de cela dans le monde.



Ce sont les "extras" qui coûtent!

Le lait ou la crème, le citron ou le sucre que vous ajoutez à votre thé, coûtent plus cher que le thé lui-même.

Le thé, même le plus dispendieux, est un breuvage économique. A supposer que le thé KING COLE coûterait deux fois plus cher, il serait encore à la portée des bourses les plus modestes.

Il fait bon de savoir que tous peuvent, sans extravagance, se permettre une tasse d'un thé vraiment excellent.

LE THÉ KING COLE ET ORANGE PEKOE KING COLE

Le Café KING COLE est lui aussi un chef-d'œuvre du rôtisseur

Marie. — En êtes-vous bien sûre? Puis vous dansez toutes sortes de danses, même les plus risquées...

Mathilde. — Oh! je ne prends pas de mal à cela.

Marie. — Vous n'y prenez pas de mal, soit! mais d'autres peuvent y prendre du mal...

Mathilde. — C'est leur affaire...

Marie. — C'est aussi la vôtre! Si par vos toilettes et vos manières trop peu gardées, vous fournissez l'occasion, n'êtes-vous pas responsable comme chrétienne?

« Ouvrant un livre sur la table. » Comment! les ouvrages de Z...! Vous lisez cela, vous, une jeune fille honnête!

Mathilde. — Tout le monde en parle dans les salons, il faut bien les

lire, si l'on ne veut passer pour une naïve...

Marie. — Mais ces romans sont, dit-on, tout à fait mauvais...

Mathilde. — Ah! bah!... c'est très amusant... D'ailleurs je passe les endroits dangereux, cela ne me fait rien...

Marie. — Mais cela nourrit votre intelligence, cela échauffe votre imagination, cela fait appel à votre cœur. Marche-t-on dans la boue sans se salir?... Peut-on écouter de mauvais propos sans qu'il en reste dans le cœur des germes empoisonnés que l'occasion fera mûrir? Au lieu de ces romans, pourquoi ne pas lire des livres qui élèvent l'âme, quelque ouvrage de piété, qui vous feraient du bien au cœur!...

Mathilde. — Les livres sérieux me fatiguent, les ouvrages de piété m'ennuient... C'est bien plus amusant de lire des romans.

Marie. — Oui, pour une jeune fille souvent rien de plus dangereux que de lire sans discrétion n'importe quel roman... surtout les romans à la mode... La plupart d'entre eux sont sensuels et libertins...

Mathilde. — Vous êtes trop scrupuleuse, ma chère. Je suis chrétienne, mais je n'ai nulle envie de me faire nonne... Je suis curieuse, je veux savoir comment les choses se passent dans le monde, et le roman me dit tout cela. Du reste, soyez tranquille, je ne ferai pas de folies. Je veux m'amuser, mais je suis bien décidée à avoir toujours une conduite honnête... Vous allez m'excuser, Marie, j'ai à faire toilette, je vais au théâtre ce soir...

Marie. — Au théâtre, vous jeune fille, et à ce théâtre où l'on joue des pièces que les hommes eux mêmes trouvent vraiment scandaleuses!...

Mathilde. — Oh! cela m'est bien égal. Je vais au théâtre pour voir les toilettes et entendre la musique. Le reste m'est indifférent. D'ailleurs, on n'a de mauvaises pensées que lorsqu'on veut en avoir...

Marie. — C'est vrai; mais avouez-le: les circonstances et le lieu ne sont-ils pas tout à fait favorables pour les avoir et pour les vouloir?

« On apporte en lunch du poulet froid. »

Marie. — Eh quoi! de la viande le vendredi?

Mathilde. — Mon estomac ne supporte pas le maigre, j'ai une santé délicate.

Marie. — Alors comment faites-vous pour aller au bal trois ou quatre fois la semaine et pour danser jusqu'à minuit, deux heures du matin?

Mathilde. — Ah! ça c'est une autre affaire... Le bal ne me fatigue pas du tout.

Marie. — Voilà donc, ma chère Mathilde, votre vie d'aujourd'hui. Plus de mortifications, plus de travail sérieux, plus de règlement. Des préoccupations de chiffons, de toilette, des romans pour tuer les heures oisives de la journée, et le soir, le bal la danse ou le théâtre...

Un savant mélange de feuilles choisies avec le plus grand soin

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Et vous vous croyez encore bonne catholique, parce que, matin et soir, vous faites un bout de prières distraites et que le dimanche vous allez à la messe... Vrai Mathilde, ne vous faites-vous point illusion?

Mathilde. — Vous oubliez... Je communie tous les mois.

Marie. — Vous communiez tous les mois, mais comment faites-vous donc pour obtenir l'absolution, avec une pareille vie?

Mathilde. — Ah! ma chérie, ceci est mon secret!... Permettez-moi de le garder.

L'avocat du diable. — Le secret de la jeune fille, je vais vous le dire. De fait, elle se confesse et communie tous les mois. Comme il n'y a encore dans sa vie que des mondanités, elle n'en fait pas grand cas. Après examen de quelques minutes à peine, elle entre au confessionnal, s'accuse vaguement de quelques peccadilles, reçoit l'absolution et communie le lendemain. Le soir même, elle retourne au théâtre ou au bal et reprend tran-

quillement ses habitudes frivoles et mondaines.

Si quelque confesseur, désireux de la ramener à une vie plus sérieuse, se montre un peu sévère; s'il interroge et parle de réformer elle ira en trouver un autre plus accommodant et moins questionneur. Plutôt que de manquer sa communion du mois elle fera tous les confessionnaux de l'église. Cette communion fait partie de sa religiosité sentimentale elle lui sert à tranquilliser sa conscience...

Vers les trente ans les remords viendront, je le sais, mais les habitudes seront prises... D'ailleurs, je serai là pour arrêter toute velléité de changement.

Mais nous nous sommes attardés ici assez longtemps. La prochaine fois nous visiterons un autre quartier de la ville.

Les anciens mots français, mêlés aux mots saxons, sonnent partout sans fin la victoire normande.

Zidler.

INTIMITÉ

COURRIER

DONA DEL CARPIO. — Non ma chère amie, je ne connais pas le jeune poète que vous me nommez mais je connais son dernier volume que j'ai eu le plaisir de recevoir. J'aime beaucoup sa poésie; c'est si jeune et si neuf. Par contre je connais très bien le Directeur-Gérant de "La Tribune" ainsi que plusieurs des jeunes écrivains de cette ville des cantons de l'Est. Certes, j'accepte avec plaisir votre offre de m'envoyer des poésies et je les publierai de temps à autres dans les colonnes de notre Page. Merci de toutes vos gentillesses à mon endroit et croyez-moi toujours votre amie bien sincère.

FRANCELINE. — Ma chère vous, je suis chagrinée de n'avoir pu voir vos jours de mon passage dans votre grande ville. Malheureusement un concours de circonstances a empêché cette rencontre que je désirais tant. Mais ne désespérez pas et de rigueur et de me revoir car j'ai d'autres projets de vous aller voir et pour plus longtemps que vous ne pouvez le croire. J'ai beaucoup à faire mais je vous écrirai très prochainement. En attendant, toute mon affectueuse amitié et mon constant souvenir ma grande chère.

MARTHE de LAVOYE

Pourquoi souffrir ou faire des expériences des préparations sans valeur quand vous pouvez vous procurer partout le remède véritable du Dr Kellogg.

GASTON et GEORGES LES GARÇONS de la DOW



« Tiens Georges, voilà un de ces nouveaux autos miniatures. Jeune, moi, on appelait ça des carrosses de bébé? »



« C'est certainement très commode. » « J'te crois, tu peux mettre ça en dessous de ton lit, le soir. »



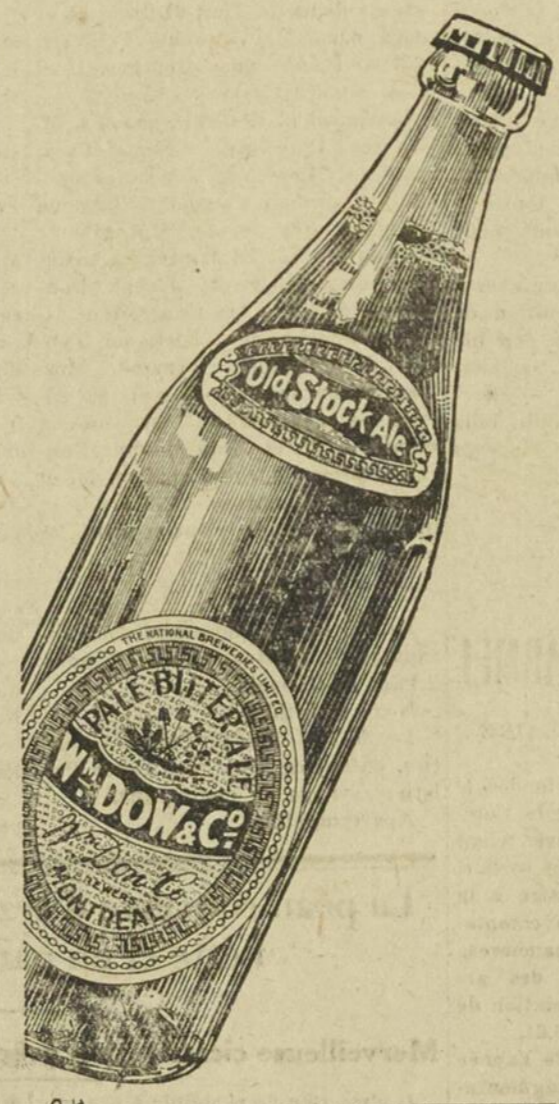
« On dit que ces voitures roulent pas mal sur la route. » « Je pense bien, elles s'en vont un peu comme la plume au vent. »



« Elles ne consomment pas beaucoup de gazoline non plus. » « Non, tu les fais remplir chez le marchand de tabac, tout comme un briquet. »



« Les bonnes choses viennent dans les petits paquets, Georges. » « Oui, par exemple la Bière Dow old stock. »

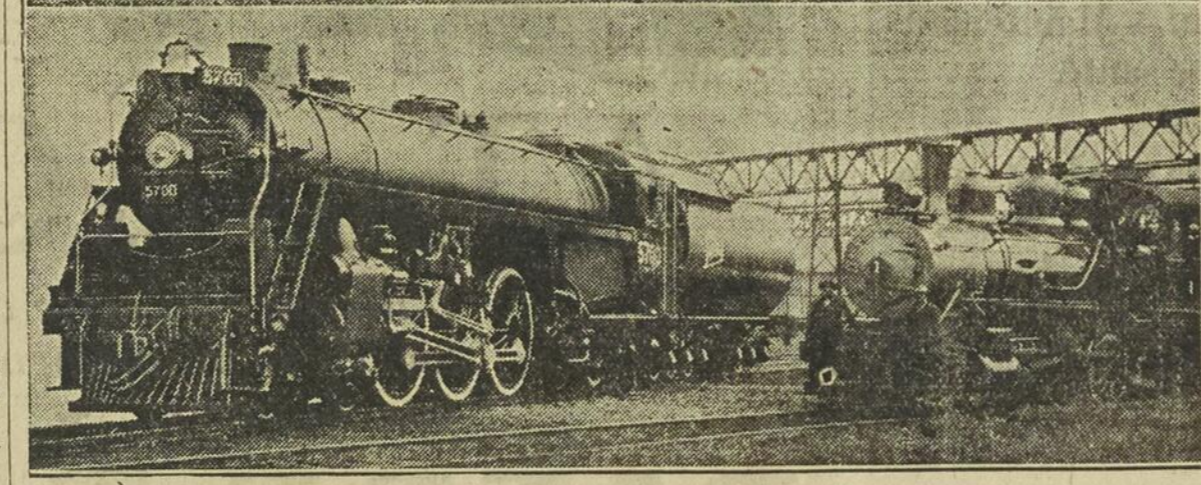
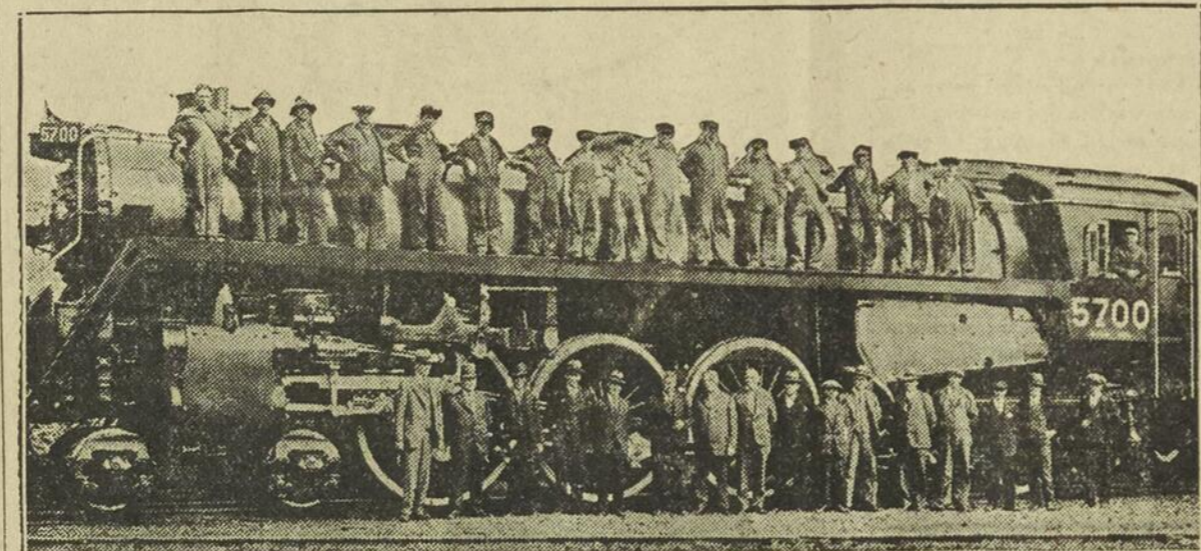


When good fellows get to-gether



La Bière Dow old Stock La Reine des Bières

NOUVEAU GÉANT DU RAIL



L'« International Limited », le fameux rapide Montréal-Chicago, est le train le plus rapide du monde pour la distance qu'il parcourt. Pour le tirer le Canadien National vient de mettre en service une locomotive qui est elle-même la plus rapide du monde. Cette locomotive, du type Hudson, porte le numéro de série 5700. Grâce à ses roues motrices qui mesurent 80 pouces de diamètre elle atteint facilement une vitesse de 80 milles à l'heure. La photographie du haut montre la nouvelle locomotive à sa sortie des ateliers de la Montreal Locomotive Works ainsi que les hommes qui en ont conçu les plans et l'ont construite. Dans la rangée du bas, au milieu, sont M. C. E. Brooks, chef de la traction au Canadien National et M. H. C. Butler, gérant de la Montreal Locomotive Works.

Sur la photographie du bas apparaît un amusant contraste entre le nouveau géant du rail et la petite locomotive de manœuvre qui a tiré hors de l'usine ses 331 tonnes d'acier.

La locomotive Hudson, série 5700, mesure 92 1/2 pieds de long avec son tender. Celui-ci a une capacité de 14,000 gallons d'eau et de 20 tonnes de charbon.

NOUVELLES LOCALES

Nous demandons à tous nos lecteurs de la ville et de la paroisse de bien vouloir nous faire parvenir les notes locales ou les nouvelles sociales qu'ils aimeraient voir paraître dans ces colonnes.

Un groupe de dames patronnesses et de demoiselles de notre ville passeront à domicile, dans le cours de la semaine prochaine, pour solliciter une amonée en faveur de l'œuvre des Berceaux, dont le but est de subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs berceaux, à la Crèche St-Vincent de Paul, près Québec.

On demande une contribution minimum de cinq sous par personne ou de vingt-cinq sous par famille, par année, pour profiter des avantages de cette œuvre; mais inutile d'ajouter que les personnes en moyens qui veulent faire plus, seront les bienvenues.

Toute aumône: argent, lingerie, lainelle, savon et toile du pays, laine filée ou non filée, etc., sera reçue avec reconnaissance par les tout-petits de la Crèche St-Vincent de Paul.

Afin d'éviter toute cause de recherche, l'on est prié de ne remettre les aumônes pour cette œuvre qu'aux dames ou jeunes filles passants à domicile, qui auront l'inscription ou le ruban bleu officiel de l'œuvre de la Crèche.

Nous recevons toutes les semaines, de nouveaux et chics manteaux. La qualité et les prix sont extraordinairement bas.

Venez constater vous-même au Magasin de GEO. E. FOURNIER, Montmagny

M. Pierre Létourneau, était, lundi, de passage à Québec, par affaires.

Mme Lucien Masson, de L'Islet Sta., avec son bébé, était, cette semaine, en visite chez sa sœur, Mlle Maria Létourneau.

Mme Art. Coulombe s'est rendue à Québec, mardi dernier, où elle a visité des parents et amies.

M. Pierre Perron, Mme La Paradis et ses enfants, Mme Philias Paquet et M. Armand Paquet, étaient de passage à Québec, au commencement de la semaine.

Mmes Wilfrid Morin, Evg., Philippe et Alphonse Thibault se sont rendus à St-Marcel, le 29 sept., pour assister aux funérailles de leur belle-sœur, Mme Arthur Thibault.

M. et Mme Horace Gagnon, de St-Paul du Buton, étaient, dimanche, en promenade chez M. et Mme Art. Coulombe. Ils se sont aussi rendus à L'Islet, chez leur nièce, Mme Edmond Delaurantaye.

M. et Mme Eug. Grégoire, ainsi que Mme Roch Fréchette, de Lac Frontière, étaient, à la fin de la semaine dernière, en visite chez Mlle Fréchette.

M. et Mme Albert Collin sont allés à Québec lundi, visiter leur sœur, Mme Hubert Coulombe.

BAPTEMES
M. et Mme Alfred Couillard, née Corinne Boulanger, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 1er octobre, sous les noms de Joseph Simon, Roméo, Raymond, Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Gaudreau, pilote, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Moïse Desroches, de Québec, cousine de l'enfant.

OCCASION
Nous recevons un choix considérable de Beaux Cheapeux nouveaux. Prix régulier: \$3.90, réduit à \$2.99, pour la fin de la semaine, Au Magasin de GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, MONTMAGNY

COLLEGE DE MONTMAGNY
Au Tableau d'Honneur
8e Année: Léopold Gaudreau, G. Omer Bélanger, J.-Robert Boulanger, J.-Paul Mercier, Ernest Turcotte, Paul Robin, Bertrand, Bernier, Maurice Caron, Rosaire Dionne, P.-Henri Lemieux.

POUR vos PLACEMENTS D'AUTOMNE
2/500 Ville de Montmagny, 5%, 1937.
5/100 Ste-Anne de Beupré, 5%.
4/500 Hôpital St-Boniface, 5 1/2%.
2/800 Hôpital du Saint-Sacrement, 5 1/2%.
2/100 Canton Bourget, 5 1/2%.
4/100 Commission Scolaire Montmagny, 5%.
6/100 Syndics de St-Thomas de Montmagny, 5 1/2%.
3/500 Ville St-Boniface, 5 1/2%. Etc., Etc.
GEO. E. FOURNIER, Montmagny.

6e Année: Gérard Desjardins, Michel Vézina, Roméo Blais, Ls-Marie Laberge, P.-Henri St-Pierre, Marcel Fournier, Sylvio Hudon, Geo.-Etienne Binet, Raymond Bégin.

5e Année: G. Montminy, Joseph Montminy, S. Garant, Y. Côté, Léonard D'Amours, Roger Coulombe, E. Proulx, Robert Gaumont, P.-Emile Pouliot, P.-Emile Paquet.

4e Année A: Paul Fournier, J.-Charles Nicole, L.-Paul Blanchet, L. Boucher, Maurice Têtu, Fern. Harbour, R. Bernier, Alb. Harbour, G. Henri Moreau, Léopold Rémillard.
4e Année B: Marc Caron, J.-Baptiste Buteau, P.-Emile Lacroix, A. Proulx, Jos. Corrivane, Marc Normand, Marcel Carignan, Arm. Boulet, R. Vézina, José Langlois.

3e Année: Marc Lacombe, Françoise Coulombe, Geo.-Henri Blanchet, Roméo Labonté, J.-Paul Després, N. Fournier, Fern. Gaudreau, G. Gendron, Paul Lacourrière, Fern. Masson.

2e Année A: Bert. Nicole, Réal Montminy, F. Auclair, Eug. Beaudoin, Léo Létourneau, L. Corneau, Lionel Paquet, Jacques Gosselin, L. O'Carne, Chs-Henri Laberge.

2e Année B: J.-Paul Coulombe, Roger Roy, Arm. Coulombe, Marcel Clavet, R. Gendreau, Edgar Gaudreau, René Lacombe, Alban Fournier, Lionel Gaumont, M. Clouston.

L'Année: Léo Morin, Roger Laberge, Ant. Proulx, V. Marticotte, Roger Caron, Robert Laberge, Léopold Morin, Chs Omer Beaudoin, L. Bernatchez, Geo. Laberge.

Cours Préparatoire: R. Fournier, Rosario Boulet, J.-Paul Walsh, Cl. Coulombe, J.-Marie Montminy, R. Corbin, J.-Paul Fortin, Chs-Omer Beaudoin, Geo.-Henri Pelletier, J.-Marie Terriault.

Mariage—COULOMBE-MARQUIS
Lundi, le 6 oct., a été béni le mariage de Mlle M.-Laure Coulombe et de G. Gérard Marquis, ancien gérant du Courrier-Sentinelles. Mgr Alfred Paré officiait. La mariée était accompagnée de son père, M. Michel Coulombe et M. Irénée Marquis accompagnant son fils.

La mariée portait une robe de velours, rouge et un chapeau de velour noir. Son bouquet se composait de magnifiques roses "American Beauties."
Pen dant la cérémonie, un magnifique programme de musique et de chant fut exécuté. "Veni Creator" et "Sur vos enfants" par le chœur des Enf. de Marie, Mlle Thérèse Nicole, soliste, l'Ave Maria de Du Bois par Mme Albéric Marquis, "Souvenez-vous" de Léopold Wangernez par Mlle Bernadette Vézina, et un solo de violon, "Andante" de Paganini par Mlle Germaine Blanchet, de Riv. du Loup. Mlle Madeleine Tremblay accompagnait à l'orgue.

Assistaient au mariage: Mme Irénée Marquis, Mme Michel Coulombe, MM. Alb. et Maurice Marquis, frères du marié, M. Hector Coulombe, M. et Mme Edgar Coulombe M. et Mme Geo. Filion, Mlle Yvonne Coulombe, M. Paul Légaré, Québec, M. Nap. Marquis de Montréal, Mlle Lucie Green Jeanne Marquis, et Eugénie Vézina, M. Ernest Masson, M. et Mme Achille Vézina, M. Arm. Vézina, Mlle Morin, M. et Mme G. Vézina, M. et Mme Laurier Drouin, Québec, Mme Lépine, Mme Ph. Couillard, Mme Michel Bender, Mlle Cécile Collin, Mlle Suzanne Lamarre, Québec, Mme Ls Coulombe, Montmagny, Mme Ern. Proulx, M. Vincent Cumming, neveu de la mariée.

Après la cérémonie, tous se sont réunis chez M. René Marquis où des rafraîchissements furent servis. Puis un succulent déjeuner fut servi à l'Hôtel Montmagny. Les tables étaient décorées de fleurs de la saison.

Pour le voyage, Mme Marquis portait un manteau bleu garni d'écrin, avec chapeau et souliers de même teinte. Les nouveaux mariés sont partis pour New-York, Boston et Atlantic City où nos meilleurs vœux les accompagnent.

SAINT-VALLIER
BELLE FETE DE FAMILLE
A l'occasion du 35ième anniversaire de mariage de M. et Mme Prudent Roy, à leur insu, une belle fête fut organisée par leurs enfants et le soir du 5 octobre, 65 convives envahissaient la demeure des jubilaires. La soirée débuta au chant patriotique de "O Canada" en chœur, accompagné de piano et de violon. Une adresse superbe fut lue aux héros de la fête par leur fille, Mlle Gabrielle Roy, et leur petite-fille, Mlle Thérèse Breton, leur présente une gerbe de fleurs, pendant que leur fils Apollinaire leur offrait une horloge magnétique, don des enfants réunis. Le chant, la déclamation, le radio, le violon et le piano firent passer bien vite les heures de bonheur qu'il nous fut donné de vivre sous le toit hospitalier des jubilaires. Vers minuit un succulent réveillon rassasia les invités, même les plus gourmands.

Ce n'est qu'à l'aube du jour suivant que l'on songea à regagner nos foyers, emportant de cette fête un souvenir inoubliable. Citons les assistants: M. et Mme Prudent Roy, qui furent touchés de cette marque d'estime de la part de leurs amis et de gratitude de la part de leurs en-



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi, 28 octobre 1930, des soumissions pour des réparations et améliorations au quai de Saint-Roch-des-Aulnaies, comté de L'Islet, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au quai, Saint-Roch-des-Aulnaies, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P. Q., et au bureau de poste de Saint-Roch-des-Aulnaies, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque d'accepté au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 7 octobre 1930. 10-2 fs.

Albert Bernard, St-Raphael, Amédée Cloutier, St-Jean Port-Joli.
M. et Mme Prudent Roy nous ont reçus d'une façon vraiment royale! En attendant le bonheur d'aller fêter leurs noces d'or, nous leur disons du fond du cœur Merci! Une Nièce.

PENSEE
La vie sans souvenir est une fleur sans parfum!

LA CAUSE DE L'EFFROYABLE CATASTROPHE
Un coup de vent a précipité le R-101 vers la terre, dans une tempête.

UN BREF RECIT
L'avant du dirigeable frappa le sol avec violence, dit Leach.

AVANT L'EXPLOSION
Beauvais, France, 6. — Des survivants du désastre qui a détruit le dirigeable R-101 et causé la mort de 47 de ses 54 passagers, hier matin, ont déclaré à la Presse Associée que des vents violents avaient poussé l'énorme enveloppe vers terre, peu de temps auparavant.

L'explosion se produisit quand son nez frappa le sol avec une force terrible. Le mécanicien Leach et le mécanicien Cook, qui sont traités actuellement à l'hôpital de Beauvais, pour brûlures, ont admis que l'explosion avait suivi et non précédé ce choc.

"Un violent coup de vent nous poussa inexorablement vers terre alors que nous volions à une faible altitude à cause d'une tempête", a déclaré Cook. "Le nez du dirigeable frappa le sol. Je me sautai en temps pour échapper à la mort."

Leach a déclaré de son côté: "L'avant du dirigeable frappa le sol avec une violence inouïe. Ceci causa l'explosion."

L'ANSE-A-GILLES
Nous avons eu cette semaine, la visite de notre vénéré Curé. Espérons que son passage à nos foyers sera une source féconde de bénédictions pour chacun.

Etaient de passage chez M. Eustache Ménard, samedi et dimanche: M. et Mme F. Nap. Ménard et leurs enfants de Québec, M. et Mme Philadelphie Ménard et leur jeune fille, Mlle Reine de Montréal.

M. Jos. Poitras, Mme Ed. Poitras, Mlle Marie C. et Thérèse Poitras, sont allés à St-Eugène dimanche.

M. et Mme Joachim Bellisle et leurs enfants de Québec, étaient chez M. Geo. Poitras dimanche.

M. Geo. Poitras est de retour d'une promenade à Québec.

POSITION D'AVENIR
Jeune homme demandé
De bonne éducation connaissant les deux langues pour ouvrage de bureau et sollicitation extérieure.

Devra verser un montant de \$5,000.00 placement de tout repos rapportant 8% et garanti contre toute perte.

JULES HONE, Suite 103, Edifice "University Jower" 660 Ste-Catherine Ouest MONTREAL, Qué.

JUGEZ DES TEINTES AUX RÉSULTATS
La prochaine fois que vous voudrez teindre essayez les Teintures Diamond. Voyez comme elles sont faciles à employer, puis comparez les résultats. Votre marchand vous remboursera votre argent si vous ne convenez pas de ce sont de meilleures teintures.

Avec les Teintures Diamond vous ne remarquerez aucune apparence de teinture, ni taches, ni stries, rien que de fraîches couleurs nouvelles, vives et brillantes. Et remarquez comme elles conservent leur éclat malgré l'usage et le lavage. Ce sont de meilleures teintures parce qu'elles contiennent une grande quantité de véritable aniline, de trois à cinq fois plus que les autres teintures.

Le paquet blanc des Teintures Diamond contient la teinture originale "tous usages" pour toute sorte de tissus. Elle teindra ou retouchera soie, laine, coton, toile, rayon ou toute autre combinaison de tissus. Le paquet bleu contient une teinture spéciale pour la soie ou la laine seulement. Vous pouvez vous en servir pour teindre vos articles précieux de soie ou de laine, avec autant de succès que les teintures professionnelles. Quand vous achèterez les Teintures Diamond, rappelez-vous donc que le paquet bleu n'est que pour la soie ou la laine seulement. Le paquet blanc sert à teindre toutes sortes d'articles, y compris la soie et la laine. Vous trouverez les deux chez votre fournisseur.

DIAMOND DYES
Faciles à employer — Résultats parfaits Dans toutes les Pharmacies

Leach a déclaré de son côté: "L'avant du dirigeable frappa le sol avec une violence inouïe. Ceci causa l'explosion."

La famille de M. Ignace Lavoie est allée à Lévis cette semaine pour assister à la cérémonie de vêture de leur jeune fille, Jeanne au Monastère du Précieux Sang à Lévis.

Efficace par elle-même. — L'huile électrique du Dr Thomas a donné le mieux une efficacité subtile. D'ordinaire, c'est en fait usage savant, ceci, et en gardant toujours comme le meilleur liniment et le plus utile. Les usages sont innombrables, et depuis plusieurs années, elle est appréciée comme le premier liniment pour les hommes et les animaux.

A VENDRE
MOULIN A LAVER
A moteur hydraulique à vendre à très bon marché. S'adresser à: Madame Jos. C. Hébert, MONTMAGNY, 10/J. N. O.

GERANT DE MAGASIN de mandé pour Montmagny. Expérience non requise. Salaire \$50.00 par semaine et une part substantielle des profits. Depot de \$1250, en argent exigé contre marchandise. S'adresser au Gérant 4083 rue St Denis Montréal.

PHONOGRAPHE A VENDRE
Phonographe "Sonophonic", modèle console, très peu usagé, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au bureau de notre JOURNAL. 3/J.N.O.

COMMENT faire un piège pour prendre le vison sans le blesser. COMMENT tendre le piège, où et pourquoi. Renseignements fournis gratuitement. W. A. Hadley, STANSTEAD, Qué.

AGENTS DEMANDÉS
Si vous voulez adjoindre votre position cet automne, profitez de l'occasion Watkins. La plus grande et meilleure variété de produits vendus dans les familles. Tout en vous établissant un commerce solide et sans risque, vous encaisserez \$50.00 et plus de profits par semaine si vous êtes ambitieux. Réservez votre territoire dès maintenant. The J. R. Watkins Comp. Dept U 749 Craig Ouest Montréal Que

REPRÉSENTANT DEMANDÉ
Une de nos vieilles Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie cherche un représentant actif et sérieux pour Montmagny et les comtés environnants. Proposition des plus avantageuses. Correspondances confidentielles. S'adresser à: BOITE POSTALE NO 66 Station B. Québec

"TABAC LE DRAPEAU"
Fait de Petit Tabac choisi apprécié du consommateur. Valeur de 25 cents le paquet pour 10 cents le paquet.

Compagnie de Tabac Terrebonne
TERREBONNE, Qué. EN VENTE PARTOUT. 13 J.N.O.

J. C. AUDET
Artiste-Photographe
Photographie artistique et commerciale. Agrandissement des portraits au crayon, au pastel, à l'huile, etc. avec cadres de toutes largeurs et manœuvres pour convenir à tous les goûts. Cartes mortuaires en photographie, en livret ou ordinaire au plus bas prix. Développement et impression des films de kodak pour amateurs, une spécialité: Service rapide. Nous posons tous les jours et par tous les temps. Ouvert le dimanche après-midi de 1 hr à 4 hrs. 57 Rue St-Jean-Baptiste 27 J.N.O.

A VENDRE
Un emplacement sur la route régionale entre Berthier et Montmagny, endroit idéal pour résidence d'été ou pour quelqu'un qui voudrait faire de l'agriculture à vendre à bon marché et à conditions faciles. S'adresser à: Rousseau & Hébert, Montmagny, J. N. O.

MAISON A LOUER
L'ancienne résidence de M Georges Blais, au sud du chemin de fer près de la gare, grande maison en bois que à 2 étages, eau chaude et eau froide, chauffage à l'eau chaude, chambre de bain et toutes les améliorations modernes, à louer à bonnes conditions. S'adresser à: Rousseau & Hébert, Montmagny. 26 J. N. O.

A LOUER
Logement du bas de l'ancien pré prié H. Baron, au coin de la rue du Palais de Justice et de la Gare. Pour conditions, s'adresser à: Rousseau & Hébert, Montmagny. 16 J. N. O.

Large advertisement for Shawinigan Water and Power Company. Features a central illustration of a man in a suit pointing towards a cityscape. Text includes: 'Déployant les vastes richesses du Canada', 'Produits fabriqués au moyen de l'énergie de Shawinigan', 'Le pouvoir hydro-électrique, fourni par La Shawinigan Water and Power Company, joue un rôle des plus importants dans la production d'une grande variété de marchandises fabriquées dans la Province de Québec. Ainsi les produits suivants n'en forment-ils qu'une partie: Instruments Aratoires, Aluminium, Soie Artificielle, Produits d'Amiante, Chaussures et Vêtements, Pain, Biscuits et Sucreries, Carbone de Calcium, Gaz Acétylène et de nombreux autres produits chimiques, Carborundum, Aloxite et Silicium de Fer, Ciment, Brique, Tuile et Poterie, Produits de Poisson Salé, Appareils et Fournitures Électriques, Explosifs, Farines et Autres Produits Alimentaires, Meubles et Instruments de Musique, Produits de Verre, Produits de Fer et d'Acier, Bières et Boissons Distillées, Peintures et Vernis, Papiers de Toutes Sortes, Roulant de Chemin de Fer, Marchandises en Caoutchouc, Bateaux et Chaloupes, Matières Textiles et Tapis, Produits de Tabac'. It also lists 'Trois cent soixante et huit villes et municipalités dans la Province de Québec prennent de La Shawinigan Water and Power Company le pouvoir hydro-électrique pour l'usage industriel et domestique.' and 'SAVEZ-VOUS que La Shawinigan Water and Power Company transmet l'énergie de la côte nord du St. Laurent, à Trois Rivières, à la côte sud, au moyen d'un câble suspendu, mesurant 4800 pieds entre les tours qui le supportent, et qui elles-mêmes s'élèvent à une hauteur de 375 pieds pour permettre aux navires de passer au dessous de la ligne de transmission?' The Shawinigan Water and Power Company logo is at the bottom.